
PENSER L'APRÈS-COVID-19

Collectif sous la direction de

Catherine Girard

Guy Laforest

Isabelle Laforest-Lapointe

Félix Mathieu

Jean-Philippe Warren

**Magazine**
Acfas

Dossier thématique du *Magazine de l'Acfas*,
publié initialement, et presque entièrement, dans le journal *La Presse*,
et en totalité sur le site Internet de l'Acfas.

Pour le soutien à ses activités, l'Acfas remercie la Caisse de dépôt et
placement, la Commission canadienne pour l'UNESCO, Radio-Canada
et le gouvernement du Québec.

Rédactrice en chef du *Magazine de l'Acfas* : Johanne Lebel
Graphiste : Jocelyne Thibault

© Acfas, 2020

Acfas

425, rue De La Gauchetière Est

Montréal (Québec)

H2L 2M7

acfas@acfas.ca

acfas.ca

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre: *Penser l'après-COVID-19* / sous la direction de Catherine Girard, Guy Laforest,
Isabelle Laforest-Lapointe, Félix Mathieu, Jean-Philippe Warren.

Noms: Girard, Catherine, 1988- éditeur intellectuel. | Laforest, Guy, 1955- éditeur
intellectuel. | Laforest-Lapointe, Isabelle, 1988- éditeur intellectuel. | Mathieu, Félix,
1992- éditeur intellectuel. | Warren, Jean-Philippe, 1970- éditeur intellectuel. | Association
francophone pour le savoir-Acfas, organisme de publication.

Description: Mention de collection: *Magazine de l'Acfas*

Identifiants: Canadiana 20200080873 | ISBN 9782892451627

Vedettes-matière: RVM: Pandémie de COVID-19, 2020—Aspect social. | RVM: Pandémie
de COVID-19, 2020—Aspect politique. | RVM: Pandémie de COVID-19, 2020—Aspect de
l'environnement.

Classification: LCC RA651.P46 2020 | CDD 362.1/0422—dc23

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

5 **Ce à quoi nous tenons**

Johanne LEBEL

INTRODUCTION

6 **Le « début d'un temps nouveau »**

Catherine GIRARD

Guy LAFOREST

Isabelle LAFOREST-LAPOINTE

Félix MATHIEU

Jean-Philippe WARREN

9 **Des valeurs féministes pour l'après**

Priscyll ANCTIL AVOINE

Danielle COENGA-OLIVEIRA

11 **Le Canada et le Québec, partenaires de la coopération internationale**

Marc-André ANZUETO

13 **L'impératif de cultiver les fruits de la recherche**

Frédéric BOUCHARD

15 **Climat : L'État peut agir et nos comportements peuvent changer**

Annie CHALOUX

17 **Pandémie et santé publique**

Damien CONTANDRIOPOULOS

19 **La « politique autrement »**

Philippe DUBOIS

Katryne VILLENEUVE-SICONNELLY

21 **L'humour d'après**

Julie DUFORT

Philippe-Audrey LARRUE-ST-JACQUES

23 **Mettre de la présence dans la distance**

Stéphanie FACCHIN

Sabrina BOISVERT

25 **Pandémie, fédéralisme, concertation**

Alain-G. GAGNON

27 **Décroissance ou transition écologique?**

Alexandre GAJEVIC SAYEGH

29 **Vivre-ensemble : pour un Québec plus inclusif**

Camille Esther GARON

31 **Unir les générations**

Catherine GIRARD

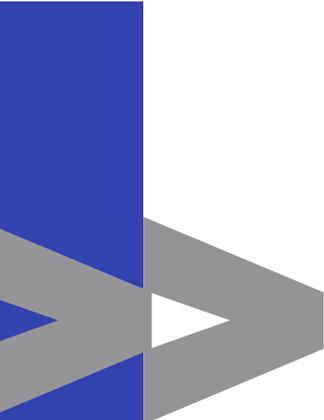
Isabelle LAFOREST-LAPOINTE

Félix MATHIEU

33 **Finances publiques québécoises : se soustraire au dogme de l'équilibre budgétaire**

Luc GODBOUT

- 35 **Le « chez-soi » des communautés autochtones**
Élisa GOUIN
Yasmine FONTAINE
- 37 **Pour un Québec actif, inclusif et énergique**
Jean-Philippe GOUIN
- 39 **Briser les solitudes**
Guy LAFOREST
Jean-Philippe WARREN
- 41 **L'ouverture des résultats de recherche, une question de santé publique**
Vincent LARIVIÈRE
- 43 **Créativité et adaptation, deux facteurs clés de l'industrie alimentaire**
Jean-Yves LECOMPTÉ
Sophie VINCENT
- 45 **Poursuivre la mission de l'école québécoise**
Olivier LEMIEUX
- 47 **L'écologie industrielle : une stratégie de l'économie circulaire**
Claude MAHEUX-PICARD
- 49 **Miser sur la démocratie de proximité**
Benoît MORISSETTE
- 51 **Enseigner : en chair ou en ligne?**
Sébastien MUSSI
- 53 **Mieux partager les risques**
Alain NOËL
- 55 **Rester ouverts à l'immigration**
Mireille PAQUET
Catherine XHARDEZ
- 57 **Le travail : la seule source de création de la richesse collective**
Yvan PERRIER
- 59 **Modéliser les épidémies : mathématiques, biologie et politique**
Timothée POISOT
- 61 **Une bioéthique axée sur la justice**
Vardit RAVITSKY
- 63 **Financer la transition industrielle**
Hubert RIOUX
- 65 **Diète touristique : repenser la mobilité**
Marco ROMAGNOLI
Catherine CHARRON
- 67 **La communication école-famille**
Josée THIVIERGE
Suzie TARDIF
Nadine ARBOUR
- 69 **Mieux soutenir les réseaux d'action collective locale**
Nassera TOUATI
- 71 **Pour éviter de « se laver les mains » face aux inégalités socio-économiques et de santé**
Christine VÉZINA
- 73 **Une transition vers des villes plus vertes**
Carly ZITER



PRÉFACE

CE À QUOI NOUS TENONS

Johanne LEBEL

Rédactrice en chef,
Magazine de l'Acfas

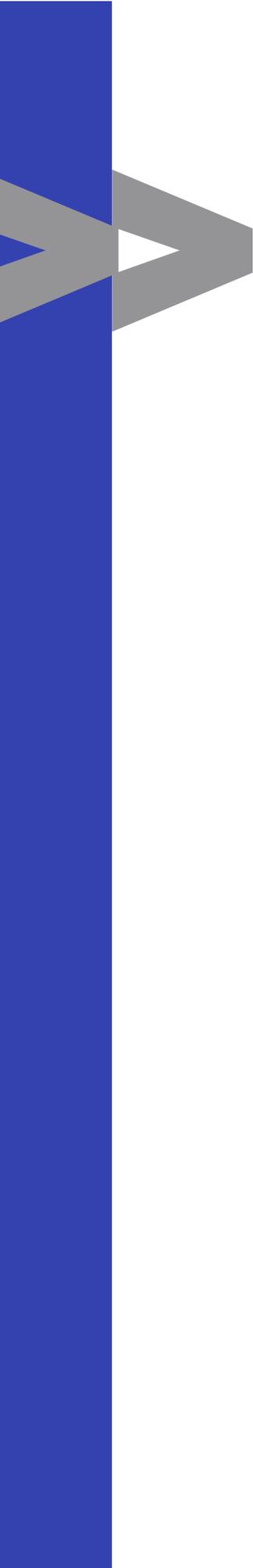
Une société est une communauté, tenue ensemble, dirait Spinoza, par des affects communs. Ce à quoi nous donnons de la valeur, c'est notre action collective qui le constitue, et qui doit le maintenir, le réitérer continuellement. La bataille des valeurs n'est jamais terminée.

Notre représentation du monde se fonde sur des valeurs, elles-mêmes modulées par notre compréhension du réel, des étoiles aux grenouilles, des forces telluriques des volcans et à celles des actions politiques. C'est dans la construction de cette compréhension qu'intervient l'approche scientifique qui vise à rendre raison. Et rendre raison à distance des visées pécuniaires et égoïstes, au service du bien commun, est une valeur qui fonde la pratique des sciences et de ceux et celles qui la font (de là, l'importance que la « parole » de ses actrices et acteurs soit la plus libre possible). Cette valeur fonde aussi les institutions d'enseignement supérieur, universités et collèges, qui cristallisent ces valeurs, et qui en légitimant les « scientifiques » parce qu'elles les forment, ont un rôle qu'il faut aussi maintenir, valoriser, revaloriser, défendre.

Quand il y a un enjeu qui nous concerne toutes et tous, comme cette pandémie de COVID-19, on cherche des explications valides, et on discute ensemble dans l'espace public des manières de faire, de l'allocation des ressources, mais aussi de ce qui est important. S'y discute donc, aussi, la question des valeurs.

Parmi tous ces discours, il y a ceux tenus par les chercheuses et chercheurs qui font métier de développer de la connaissance, la plus juste possible, et aussi, souvent, à partir de ces données, de développer des technologies, des « applications », des approches. Dans l'espace public, elles et ils partagent leurs savoirs scientifiques, plus ou moins stabilisés, leur interprétation de ces savoirs et les recommandations qui en émergent.

Ici rassemblés par cinq acteurs engagés dans la Cité, des textes provenant de quarante-six chercheuses et chercheurs de toutes disciplines qui discutent à partir de leurs expertises de ce qui nous bouleverse aujourd'hui et de ce qui, au même moment, construit l'après. ■



INTRODUCTION

LE « DÉBUT D'UN TEMPS NOUVEAU »

Catherine GIRARD

Professeure au Département des sciences fondamentales,
Université du Québec à Chicoutimi

Guy LAFOREST

Directeur général,
École nationale de l'administration publique

Isabelle LAFOREST-LAPOINTE

Professeure à la Faculté des Sciences,
Université de Sherbrooke

Félix MATHIEU

Doctorant en science politique,
Université du Québec à Montréal

Jean-Philippe WARREN

Professeur au Département de sociologie et d'anthropologie et titulaire de la Chaire d'études sur le Québec,
Université Concordia

Le présent recueil thématique convie les lecteurs et lectrices à une série de réflexions en vue de penser l'après la COVID-19, et tout particulièrement au Québec. Foncièrement multidisciplinaire, puisant dans les sciences tant naturelles, humaines que sociales, signé par des chercheur-se-s établis et issus de la relève, provenant tant du milieu universitaire que du milieu collégial et de la société civile, le recueil entend faire la démonstration que l'expertise scientifique est plus que jamais nécessaire pour faire face, de manière créative, voire audacieuse, aux défis de l'heure.

Afin que notre société se relève plus forte encore de la présente crise, les chantiers de réflexions sont, bien sûr, multiples. Cette série de textes brefs jette un éclairage stimulant sur quelques thématiques, toutes importantes. C'est ainsi que sont abordées des questions qui vont du vivre-ensemble à la transition écologique, de la modélisation mathématique aux dynamiques intergouvernementales, et des inégalités socioéconomiques à la justice intergénérationnelle. Nous sommes toutefois bien conscients de n'avoir pu couvrir tous les enjeux, et encore moins d'avoir pu répondre à toutes les questions.

À la mi-mars 2020, devant l'ampleur de la pandémie, les autorités publiques ont mis le Québec, comme l'ensemble de la planète, « sur pause ». Depuis, la notion de distanciation sociale s'est introduite, parmi bien d'autres, dans la psyché comme dans la pratique des citoyennes et citoyens. Les conséquences du Grand confinement (« Great Lockdown ») ne sont donc pas que strictement sanitaires et économiques :

au contraire, elles touchent à l'ensemble des aspects de la vie en société, des relations familiales aux habitudes de vie, en passant par les arts et l'identité.

« Si la prudence invite à éviter les hyperboles dans l'analyse des impacts de la crise sanitaire actuelle, on ne risque guère de se tromper en qualifiant la présente pandémie de la COVID-19 de moment de (re) fondation. »

Il est manifeste que nous vivons en ce moment une crise sans précédent. Comme d'autres événements marquants ayant scandé l'histoire, nous avons aujourd'hui l'impression de vivre une rupture sociale, comme si plus rien ne devait être jamais comme avant. Si la prudence invite à éviter les hyperboles dans l'analyse des impacts de la crise sanitaire actuelle, on ne risque guère de se tromper en qualifiant la présente pandémie de la COVID-19 de moment de (re) fondation. Pour le Québec, par exemple, au slogan « Maîtres chez nous! », nous pouvons ajouter maintenant à notre lexique commun « Ça va bien aller! »

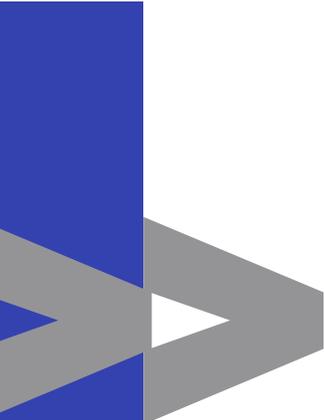
Mais si Renée Claude, tragiquement emportée par le coronavirus COVID-19, en mai 2020, pouvait chanter dans la joie « c'est le début d'un temps nouveau » pour célébrer une époque pleine de promesses, nous sentons que nous devons, pour notre part, nous préparer à des jours difficiles, ou à tout le moins très incertains. Pour faire en sorte que le « temps nouveau » qui commence sous nos yeux soit meilleur que celui

que nous quittons, nous aurons besoin, d'une part, d'un immense effort collectif. Il faudra aussi, d'autre part, donner aux faits objectifs, aux données probantes, au discours critique, à la réflexion détachée et rationnelle, la place qui leur revient.

Nous espérons que le présent recueil saura convaincre de la nécessité de cette double exigence, tout en nourrissant un dialogue avec les lectrices et les lecteurs de tout horizon. ■

« Pour faire en sorte que le "temps nouveau" qui commence sous nos yeux soit meilleur que celui que nous quittons, nous aurons besoin, d'une part, d'un immense effort collectif. Il faudra aussi, d'autre part, donner aux faits objectifs, aux données probantes, au discours critique, à la réflexion détachée et rationnelle, la place qui leur revient. »

Le présent recueil thématique regroupe d'abord deux initiatives distinctes mais complémentaires, respectivement coordonnées par Guy Laforest, École nationale d'administration publique, et Jean-Philippe Warren (Université Concordia) – Penser l'après COVID-19 – et par Catherine Girard, Université du Québec à Chicoutimi, Isabelle Laforest-Lapointe, Université Sherbrooke, et Félix Mathieu, Université du Québec à Montréal – La relève du Québec pense l'après-COVID-19, auxquelles sont venues se greffer des textes issus du réseau collégial, rassemblés et préparés par Johanne Lebel, Acfas. La publication des textes a été rendue possible grâce à la collaboration de l'Acfas et du quotidien La Presse+.



DES VALEURS FÉMINISTES POUR L'APRÈS

Priscyll ANCTIL AVOINE
Danielle COENGA-OLIVEIRA

Doctorantes en science politique et
études féministes,
Université du Québec à Montréal

La pandémie de la COVID-19 révèle la grande vulnérabilité des corps humains, aussi divers soient-ils. Dans l'après-crise, serons-nous capables de reconnaître cette vulnérabilité commune? Plus encore, de quelles manières cette crise sanitaire nous permettra-t-elle de prendre conscience et de diminuer les conditions précaires vécues de manière différenciée par les membres de nos communautés?

Les autorités publiques lancent actuellement différents mots d'ordre, un peu comme des injonctions morales, telles que « rester chez vous », « ça va bien aller », qui sont massivement relayées sur les réseaux sociaux. Ces expressions universalistes imposent une réalité qui efface les disparités à l'intérieur même des sociétés. En effet, ces expressions partent de la prémisse qu'il existe un « chez-soi » apportant sécurité et protection. Ce récit présuppose l'absence d'obstacles socioéconomiques qui pourraient interférer dans le fait de « bien aller ».

Mondialement, les crises accentuent les disparités sociales. Et non : ça ne va pas bien aller

pour les femmes victimes de violence conjugale. Ça n'ira pas nécessairement bien non plus pour les personnes qui n'ont pas accès à un logement salubre, pour celles qui sont incarcérées, pour les sans-abri, pour les personnes sans statut, pour les immigrants victimes de xénophobie et pour tout autre individu vivant déjà dans de conditions d'extrême précarité.

Un « regard » féministe affirme qu'il est nécessaire d'aborder les multiples inégalités qui

« ...cette pandémie nous engage à réfléchir à ce que les féministes de plusieurs horizons décrivent depuis fort longtemps déjà: la dévalorisation de l'économie des soins, qui repose mondialement sur les épaules des femmes. [...]l'occasion de »

traversent nos sociétés, pendant comme après la pandémie. Si, d'un côté, la COVID-19 prouve que le virus n'épargne personne, de l'autre, la

présente crise illustre que les structures sociales et économiques nous exposent différemment aux conséquences d'une pandémie globale, et donc, à la mort. La professeure Debora Diniz, de l'Universidade de Brasília (Brésil), évoquait récemment comment la pandémie frappe durement les personnes qui se trouvent déjà dans des conditions de précarité, notamment, par rapport à la santé, les soins, le travail ou encore la protection sociale.

À l'heure où la vie elle-même repose largement sur les emplois reliés aux soins, il est indispensable de mettre en évidence le travail

« L'espoir repose donc sur la possibilité que le Québec et le monde post-COVID-19 soient davantage conscients de la responsabilité partagée et de l'interdépendance profonde qui nous unissent comme populations. »

des femmes. Quand le discours général rend hommage aux « héros de la pandémie » et aux « anges gardiens », une précision s'impose : 82 % des postes des services de santé sont occupés par des femmes au Québec. Elles représentent aussi 80 % des préposées aux bénéficiaires et 88 % des travailleuses sociales. Le travail reproductif et celui relié aux soins, souvent très mal payés et féminisés, sont enfin reconnus à leur juste valeur, soit comme le pilier central pour la pérennité même de notre société.

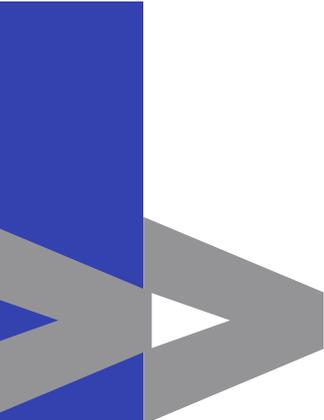
C'est pourquoi que cette pandémie nous engage à réfléchir à ce que les féministes de plusieurs horizons décrivent depuis fort longtemps déjà : la dévalorisation de l'économie des soins, qui repose mondialement sur les épaules des femmes. Encore une fois, dans cette crise sanitaire et humanitaire, ce sont elles qui se retrouvent au front pour les soins émotionnels, matériels et communautaires. C'est ainsi l'occasion de reconnaître le rôle central de leur travail et

d'affirmer que les actions pour combattre la COVID-19 passent incontestablement par le collectif, mais qu'elles sont surtout conjuguées au féminin.

Un après-pandémie fondé sur les valeurs féministes?

En plus d'avoir documenté et critiqué l'inattention portée aux emplois rattachés aux soins, les féministes ont notamment souligné l'importance de comprendre notre vulnérabilité commune face à plusieurs enjeux sociopolitiques. Elles ont été les premières à nous rappeler l'importance politique du corps, et surtout, de sa fragilité. De même, leurs luttes nous rappellent les insécurités vécues au quotidien par les femmes, les aînés, les pauvres, les personnes racisées et les corps marginalisés. Les valeurs féministes nous convient ainsi à une réflexion plus poussée sur la précarité et la vulnérabilité : et si nous repensions notre responsabilité collective envers autrui?

À la fin de cette pandémie, si les modes de vie ne changent pas, si nous revenons à la « normalité » d'avant la crise, comme l'a souligné le leader autochtone Ailton Krenak, cela signifiera que de milliers de vies perdues ne nous auront rien appris. L'espoir repose donc sur la possibilité que le Québec et le monde post-COVID-19 soient davantage conscients de la responsabilité partagée et de l'interdépendance profonde qui nous unissent comme populations. Nous osons ainsi imaginer un monde post-pandémie qui mettra de l'avant des valeurs féministes; mais aussi, et surtout, qui comprendra les diverses formes de précarité socioéconomiques qui construisent et consacrent la hiérarchie sociale des corps. ■



LE CANADA ET LE QUÉBEC, PARTENAIRES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Marc-André ANZUETO

Professeur au Département des sciences sociales,
Université du Québec en Outaouais

La décision du président des États-Unis, Donald Trump, de suspendre la contribution américaine envers l'Organisation mondiale de la santé (OMS) engage à réfléchir sur l'importance de coopérer dans un ordre libéral international qui était déjà fragilisé avant la COVID-19. Comme le soulignait, dans *La Presse*, le professeur Jean-Philippe Thérien, les débats politiques de l'ère post-COVID-19 s'organiseront autour de l'autonomie des États et de la coopération internationale. L'ampleur de nos interdépendances à l'échelle

« Une combinaison d'idéalisme et de réalisme est encore hautement pertinente pour orienter la conduite des affaires internationales. »

mondiale et de notre dépendance au commerce international, en particulier avec les États-Unis, pousse le Canada et le Québec à favoriser la voie de la coopération internationale.

Valeurs de la coopération internationale et intérêts nationaux

Dans une lettre adressée le 3 avril dernier à la ministre du Développement international, Karina Gould, plus de 200 représentants du secteur de la coopération internationale évoquaient avec justesse que « l'isolationnisme prôné par d'autres pays agite le spectre d'un désengagement généralisé envers la coopération et l'aide internationale ». Peu après, le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 159,5 millions de dollars pour soutenir les efforts mondiaux dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Néanmoins, il faudra penser à maintenir, voire à augmenter cette aide. Celle-ci s'avérera cruciale pour ralentir la propagation du virus chez les populations les plus vulnérables du monde, dont l'impact dévastateur se fait déjà sentir ici et ailleurs.

Du côté de la communauté internationale, une déclaration commune de l'Alliance pour le multilatéralisme a réitéré le besoin « d'une coopération et d'une solidarité mondiale sans faille pour lutter contre la COVID-19 ». Cette coalition franco-allemande, à laquelle s'est joint le Canada en 2019, vise à préserver l'ordre international libéral, sans les États-Unis. Des défis de nature sanitaire, financière, économique, de prévention et de désinformation ont été évoqués par les pays signataires qui s'engagent à soutenir, entre autres, l'OMS dans cette gestion de crise. Cet effort multilatéral a pour vocation d'arrimer une feuille de route commune avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur le climat de 2016.

Réalisme éclairé face à la crise

Face à l'ampleur sans précédent de cette crise, on remarque des similarités avec la voie diplomatique adoptée par le Canada au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Dans une récente biographie sur Lester B. Pearson, Jean-François Thibault évoque son « réalisme éclairé » qui conjugait lucidité politique, pragmatisme et éthique de la responsabilité. Cette combinaison d'idéalisme et de réalisme est encore hautement pertinente pour orienter la conduite des affaires internationales, notamment dans la promotion de la coopération internationale.

Toutefois, il faut combler le fossé entre la rhétorique et les moyens déployés pour rendre le monde plus juste, plus durable et plus sécuritaire. Cet écart est particulièrement visible dans les récents chiffres sur l'Aide publique canadienne au développement (APD). En effet, l'APD du Canada, pour l'année 2019, représente 0,27 % de son revenu national brut (RNB). Stephen Brown souligne à ce sujet que les principaux rivaux du Canada dans la course au siège du Conseil de sécurité, la Norvège et

l'Irlande, ont octroyé respectivement 1,02 % et 0,31 % de leurs RNB à l'APD en 2019.

« ... il faut combler le fossé entre la rhétorique et les moyens déployés pour rendre le monde plus juste, plus durable et plus sécuritaire. »

Interdépendance entre santé, sécurité et prospérité

Pour reprendre les termes de la présidente de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Diane Francoeur, « un virus, ça n'a pas d'agenda, pas de frontière ». Jusqu'à présent nos gouvernements ont su faire preuve d'un réalisme éclairé en suivant les consignes de l'OMS et en gérant les relations avec notre voisin du sud quant à la sortie de crise et la reprise de l'économie. En dépit d'une volonté d'autonomie nationale, n'oublions pas notre dépendance à la main-d'œuvre étrangère, particulièrement importante dans le secteur agroalimentaire. À titre d'exemple, les travailleurs étrangers temporaires qui viennent planter et récolter nos fruits et légumes proviennent majoritairement du Mexique et de l'Amérique centrale, des régions particulièrement vulnérables aux effets de la pandémie. Notre santé et notre bien-être ne peuvent prospérer au détriment de leurs droits et de leur dignité. Si nos décideurs politiques souhaitent s'engager sérieusement sur le terrain de la coopération internationale dans l'ère « post-COVID-19 », nous devons repenser le triptyque Santé-Sécurité-Prospérité au Canada et au Québec. ■

L'IMPÉRATIF DE CULTIVER LES FRUITS DE LA RECHERCHE

Frédéric BOUCHARD

Doyen de la Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal

Suite au défi sanitaire, nous aurons à relever les défis sociaux et économiques (sans parler de l'immense défi environnemental, qui gronde en arrière-plan). La crise et l'après-crise sont donc l'occasion de nous rappeler que l'expertise et la recherche que les universités cultivent sont destinées depuis toujours à mieux outiller les citoyens, organisations, et communautés assez clairvoyantes pour les mobiliser.

L'espoir raisonnable est que grâce à aux experts et aux chercheurs d'ici et d'ailleurs, nous trouverons rapidement la sortie de cette pandémie. Afin de nous relever hauts et forts après cette crise, notre intérêt pour la recherche ne devra pas retourner sous terre dès le soulagement des premières retrouvailles.

Le Québec et le Canada font déjà beaucoup pour soutenir la recherche. Toutefois face aux défis à venir, il sera dans notre intérêt collectif de faire encore plus. Les indicateurs de l'OCDE par rapport à la recherche sont révélateurs : l'Allemagne et la Corée du Sud dont le développement économique des dernières décennies et la gestion actuelle de la crise COVID-19 sont présentés avec envie partout dans le monde sont des

puissances en recherche. Ils y investissent des sommes conséquentes (respectivement plus de 3,1 % et 4,5 % de leur PIB) et ont parmi les plus grands nombre de chercheurs au monde (respectivement environ 10 et 15 chercheurs par mille travailleurs).

« Le durcissement actuel des frontières rappelle que nous ne pouvons pas déléguer à d'autres pays la responsabilité de cultiver les fruits de la recherche si nous souhaitons avoir accès aux solutions et aux talents dont nous avons besoin. »

Le Canada est dans la moyenne des pays de l'OCDE avec environ 8 chercheurs par mille travailleurs et il investit 1.5 % de son PIB en recherche et développement (la moyenne de l'OCDE est de 2.4 % du PIB). On peut observer des variations similaires en examinant le nombre de Ph. D., le nombre de brevets ou d'autres indicateurs de vitalité scientifique et d'innovation. Le Canada fait bien, mais, face

aux défis à venir, nous devons faire mieux. Le durcissement actuel des frontières rappelle que nous ne pouvons pas déléguer à d'autres pays la responsabilité de cultiver les fruits de la recherche si nous souhaitons avoir accès aux solutions et aux talents dont nous avons besoin.

Grâce aux travaux des chercheuses et chercheurs en sciences de la santé, nous espérons tous l'arrivée rapide de vaccins, de remèdes et de meilleures pratiques. Toutefois, il faudra aussi d'autres outils pour sortir de la crise. En ce moment, l'épidémiologie, les mathématiques, l'informatique et la philosophie s'attaquent à la création d'algorithmes plus efficaces et plus précis pour moduler les mesures de distanciation. La chimie et la biologie créent des tests de dépistage inédits. La psychologie, les sciences de l'éducation et la communication identifient les enjeux émergents liés au confinement. Le travail social et les études religieuses nous aident à accompagner les personnes en détresse suite à la perte d'un être cher. La criminologie traque les nouveaux bandits numériques. L'urbanisme et la géographie répondent aux enjeux de la mobilité à l'ère de la distanciation. L'anthropologie, l'histoire et la littérature nous permettent de comprendre comment certaines mesures sociales sont vécues et le droit nous aide à réfléchir à la justesse de leur application.

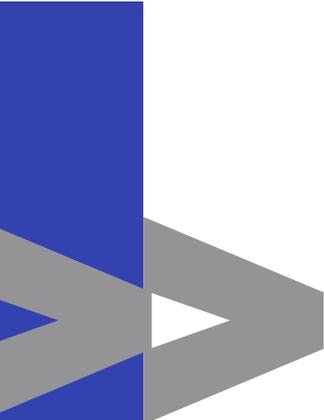
« ... nos ambitions sociales et économiques requièrent aussi d'investir dans le long labeur de la recherche et dans les innovations qu'elle rend possibles. »

Il en sera de même après la crise. Les économistes, démographes et politologues nous aideront à naviguer l'avenir de nos finances publiques. La sociologie, les sciences de l'information, les relations industrielles et la psychologie nous aideront à repenser l'organisation du travail. Nos physiciens et chimistes créeront des matériaux aux vertus

sanitaires améliorées. La littérature, la linguistique, la musique et l'histoire de l'art nous aideront à comprendre les nouveaux modes d'expression qui naîtront de cette épreuve collective.

Tous ces chercheurs et bien d'autres participent de manière essentielle à notre développement social et économique.

Les fruits de la recherche poussent parfois lentement et certains pourraient éprouver de l'impatience face aux mesures proposées par nos experts. Après la crise, certains pourraient souhaiter plutôt consacrer tous nos jeunes talents à la cueillette de fruits économiques plus prévisibles et faciles à cueillir. Malgré l'appétit raisonnable pour les retombées à court terme, nos ambitions sociales et économiques requièrent aussi d'investir dans le long labeur de la recherche et dans les innovations qu'elle rend possibles. Rappelons-nous que nous ne pourrions pas rester prospères, fiers ou heureux en ne récoltant que les fruits des branches les plus accessibles de l'arbre. Parmi tous les autres besoins qui suivront la crise, assurons-nous de mieux soutenir nos chercheuses et nos chercheurs, car ce sont eux qui nous aident à grimper vers les plus hautes cimes. C'est grâce à leurs recherches que nous serons en mesure de voir les défis et les opportunités à l'horizon. ■



CLIMAT : L'ÉTAT PEUT AGIR ET NOS COMPORTEMENTS PEUVENT CHANGER

Annie CHALOUX

Professeure à l'École de politique appliquée et directrice du Climatoscope, Université de Sherbrooke

Avant la COVID-19, la planète avait la fièvre. Les émissions de GES à l'échelle planétaire avaient atteint des sommets, générant des hausses de température sans précédent par rapport à l'ère préindustrielle.

L'adoption de l'Accord de Paris en 2015 et sa rapide entrée en vigueur l'année suivante était supposée faciliter la mise en place de politiques au sein des États afin de réduire les émissions de GES et de s'adapter aux changements climatiques, et ainsi limiter la hausse des températures mondiales sous la barre des 2 °C, et idéalement 1,5 °C d'ici la fin du siècle. Dans les années suivantes, des millions de jeunes se sont mobilisés partout sur la planète pour sensibiliser les décideurs publics à cette grave problématique et surtout, à l'urgence d'agir maintenant, puisque ces jeunes générations devront vivre avec des conséquences dramatiques d'une planète en réchauffement.

Malgré tout, les émissions n'ont cessé de croître, et la température mondiale aurait déjà monté à plus de 1 °C par rapport à l'ère préindustrielle, selon le GIEC, générant des impacts déjà perceptibles et considérables.

« ... le fait de promouvoir le commerce local et d'accroître notre souveraineté alimentaire permettrait de nous enrichir collectivement, tout en réduisant le transport des marchandises et notre impact sur les émissions de GES. »

Rappelons seulement les incendies dévastateurs en Californie et en Australie, les inondations printanières de 2017 et 2019 au Québec, ou encore l'érosion des berges menaçant plusieurs villages du nord et de l'est du pays pour se convaincre de l'urgence d'agir.

Certes, plusieurs gouvernements à travers le monde ont adopté des politiques pour lutter contre les changements climatiques : mesures de tarification du carbone, subventions aux voitures électriques et aux énergies renouvelables, déploiement d'offres plus substantielles en transport collectif, et j'en passe.

Ces politiques se sont toutefois révélées insuffisantes pour « aplanir la courbe » des émissions de GES, car les gouvernements sont demeurés frileux face à la mise en place de mesures plus drastiques. On répondait à ceux et celles qui demandaient plus de proactivité, que ce serait extrêmement difficile, voire impossible, de mettre en place des politiques trop contraignantes pour changer nos comportements.

La pandémie actuelle a pourtant démontré le contraire. En quelques semaines, d'imposantes politiques ont été adoptées, bouleversant nos rapports au travail, à la communauté, à la mobilité, à notre consommation et à notre

« Deux grands constats s'imposent donc ici. D'une part, les gouvernements ont les outils pour infléchir les tendances. D'autre part, nos comportements peuvent donc et doivent changer. »

alimentation. Résultats : les émissions de GES ont été infléchies, du moins temporairement, la qualité de l'air s'est améliorée dans un nombre important d'agglomérations urbaines, les préoccupations pour la consommation et l'alimentation locale se sont accrues, le télétravail est devenu une réalité plausible pour nombre d'entre nous. Bref, ces mesures ont eu des impacts collatéraux potentiellement intéressants, si on sait en tirer profit, dans la lutte contre les changements climatiques.

Collectivement, comment pourrions-nous sortir gagnants de cette crise du coronavirus, tant écologiquement, socialement qu'économiquement?

D'abord, dans une logique à très court terme, nous savons désormais que le télétravail pourrait devenir une réalité dans plusieurs entreprises et organisations. En accroître l'usage pourrait réduire significativement les émissions de GES dans le secteur des transports, tout en offrant aux familles et aux communautés de nouvelles occasions de renforcement des liens sociaux.

À moyen et long terme, sur les plans de l'alimentation et de la consommation, la fermeture des frontières nous a fait réaliser notre dépendance à l'étranger et à l'importance de promouvoir nos agriculteurs, commerçants et manufacturiers locaux dans les chaînes d'approvisionnement de produits essentiels. Or, le fait de promouvoir le commerce local et d'accroître notre souveraineté alimentaire permettrait de nous enrichir collectivement, tout en réduisant le transport des marchandises et notre impact sur les émissions de GES.

Enfin, si l'on s'intéresse aux plans de relance qui seront à venir très prochainement, les gouvernements du Québec et du Canada ont là une des meilleures opportunités de se positionner pour une économie sobre en carbone, et en cohérence avec la lutte contre les changements climatiques. Leurs investissements lanceraient alors un message clair : soit que la lutte contre les changements climatiques est le socle de la relance économique et de l'avenir des générations actuelles et à venir.

Deux grands constats s'imposent donc ici. D'une part, les gouvernements ont les outils pour infléchir les tendances. D'autre part, nos comportements peuvent donc et doivent changer. La crise de la COVID-19 démontre que l'on peut répondre aux urgences, et que collectivement, on peut agir rapidement, massivement, et significativement pour notre société et son environnement. ■

PANDÉMIE ET SANTÉ PUBLIQUE

Damien CONTANDRIOPOULOS

Professeur à la Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal et titulaire de la Chaire de recherche appliquée en santé publique de 2014 à 2019, Université de Victoria

Les choix pour limiter la transmission du coronavirus ont été faits dans l'urgence et souvent avec très peu de données sur lesquelles s'appuyer. Malgré ces défis, l'objectif central d'aplatir la courbe semble en voie d'être atteint et, en soi, c'est un succès majeur. Mais pour la santé publique, de nouveaux défis non moins importants se dessinent à l'horizon.

Premièrement, il semble important de reconnaître que les interventions de santé publique destinées à contrôler la transmission du coronavirus ont considérablement accentué les inégalités sociales. La liste des exemples est longue et diverse. Ainsi, la réalité du confinement est très différente si on vit dans une grande maison confortable – le confinement dans le jardin à côté de la piscine cet été? – plutôt que dans un petit appartement sombre et surpeuplé. Les enfants défavorisés sont ceux qui vont, quelle surprise, être les plus désavantagés par l'enseignement à distance. La violence conjugale connaît des taux de croissance presque aussi inquiétants que la pandémie. Les travailleurs qui se retrouvent à l'avant-scène sont bien souvent ceux dont les conditions d'emploi sont les plus chiches. Finalement, on observe aux États-Unis

que la COVID-19 tue de préférence, comme par hasard, les plus pauvres et donc, dans le contexte américain, les Noirs. Cette liste est loin d'être exhaustive, mais elle montre que si le coronavirus n'a pas de préférences socio-économiques, les interventions mises en place pour y faire face ont quant à elles très nettement tendance à renforcer les inégalités.

Du point de vue de la santé publique, ce constat est troublant. Imposer à tout le monde exactement les mêmes mesures revient en pratique à imposer un fardeau beaucoup plus grand aux plus vulnérables. Or, depuis des

« ... la COVID-19 est là pour des mois si ce n'est des années. Et si la santé publique peut s'appuyer sur un mode d'emploi détaillé et bien rodé de la gestion de crise, il n'existe rien sur la gestion des crises qui s'éternisent. »

décennies, la prise en compte des inégalités sociales dans toutes les interventions est une pierre angulaire de la discipline. Peut-être que

le confinement et la distanciation physique sont les seuls moyens efficaces de lutte contre la COVID-19; mais pour ne pas perdre son âme dans cette épidémie, la santé publique va devoir trouver des moyens pour compenser les iniquités causées par les mesures qu'elle impose.

Le deuxième défi porte sur le mode d'intervention à long terme. Les autorités de santé publique du Québec appliquent actuellement à la lettre le mode d'emploi de la gestion de crise : centraliser le pouvoir et les communications, agir rapidement et avec autorité. Cette approche est la bonne pour faire face à une crise majeure de courte durée comme la plupart des catastrophes naturelles. Mais la raison pour laquelle, en temps normal, nos sociétés n'utilisent qu'avec parcimonie l'autocratie centralisée c'est parce

« Écrire le mode d'emploi d'une gestion d'épidémie cohérente qui mobilise l'intelligence collective plus que l'obéissance mécanique est un défi qu'il est temps de prendre au sérieux. »

que sur le moyen terme cette approche entraîne d'importantes dysfonctions. Décisions bien intentionnées, mais absurdes sur le terrain, effets imprévus, iniquités de mise en œuvre, la liste des effets prévisibles d'une centralisation autoritaire du fonctionnement social est longue et bien documentée.

Or, la COVID-19 est là pour des mois si ce n'est des années. Et si la santé publique peut s'appuyer sur un mode d'emploi détaillé et bien rodé de la gestion de crise, il n'existe rien sur la gestion des crises qui s'éternisent. Le choc et la peur engendrés par la pandémie ont entraîné chez une vaste portion de la population une tolérance inhabituelle pour l'autoritarisme politique. Mais, sur le moyen terme, les gens vont s'habituer à la nouvelle normalité de la pandémie, et il est probable que cette tolérance s'effrite. Pour maintenir une capacité de réponse cohérente à

la menace posée par le virus, la santé publique va devoir éviter le piège d'imposer une coercition grandissante à mesure que l'obéissance volontaire diminue. Écrire le mode d'emploi d'une gestion d'épidémie cohérente qui mobilise l'intelligence collective plus que l'obéissance mécanique est un défi qu'il est temps de prendre au sérieux.

La pandémie de COVID-19 est un moment unique dans l'histoire de l'humanité. Mais malheureusement, d'autres crises de santé publique majeures – liées aux changements climatiques entre autres – vont probablement survenir dans les prochaines années. Et selon toute probabilité, il ne s'agira pas cette fois d'un virus respiratoire. La capacité de mettre en place aujourd'hui une action de santé publique efficace, intelligente et collective va déterminer en grande partie la possibilité future de maximiser la santé de la population.

Écrire le mode d'emploi d'une gestion d'épidémie cohérente qui mobilise l'intelligence collective plus que l'obéissance mécanique est un défi qu'il est temps de prendre au sérieux. ■

LA « POLITIQUE AUTREMENT »

Philippe DUBOIS
Katryne VILLENEUVE-
SICONNELLY

Doctorant et doctorante au
Département de science politique,
Université Laval

Les événements d'exception ont la capacité de transformer durablement la politique. Par exemple, les attentats de septembre 2001 ont rendu plus saillants les enjeux de sécurité et d'immigration. À l'échelle québécoise, le printemps 2012 a contribué au retour en force de l'axe gauche-droite. Il y a fort à parier que l'actuelle pandémie et le confinement prolongé qu'elle entraîne marqueront eux aussi un point tournant, ici comme ailleurs. Cela nous pousse à réfléchir à la façon de penser et de faire la politique après la crise. Quelles formes prendra ou pourrait prendre cette « politique autrement »?

« Considérant les opportunités de ciblage qu'offrent les plateformes en ligne, il est pertinent de s'interroger quant aux conséquences possibles d'un déplacement de la communication politique, de la sphère publique vers des canaux à accès limités. »

Une affaire de rencontres

La politique est d'abord une affaire de rencontres et d'échanges : sur le terrain, sur le plancher des congrès partisans, dans les antichambres des parlements et des hôtels de ville... En cette ère de distanciation sociale, cette proximité inhérente à la pratique de la politique sera incontestablement chamboulée. Ce n'est pas de sitôt que nos élus reprendront leurs activités normales. Avec l'arrivée des élections municipales de l'automne 2021, sans compter la possibilité d'un scrutin fédéral anticipé, il est évident que la prochaine campagne électorale se déroulera dans des conditions exceptionnelles. Et que dire des nombreuses courses à la chefferie actuellement suspendues...

Il est clair que les candidates et les candidats devront trouver des solutions de rechange aux contacts directs avec leur électorat. À ce titre, les techniques inspirées du marketing commercial, déjà bien répandues dans les QG des campagnes, apparaissent comme une avenue attrayante. La collecte et le traitement de données personnelles permettent non seulement

de cibler et de rejoindre divers segments de la population en fonction de leurs intérêts propres, mais aussi de présenter une « offre » politique qui soit à leur image. Élections Québec, entre autres, n'a d'ailleurs pas manqué de souligner les dérives possibles en l'absence d'une véritable réglementation digne de ce nom dans ce domaine. Le recours à ce genre de techniques augmentera sans aucun doute, tout comme les enjeux qui y sont associés. Considérant les opportunités de ciblage qu'offrent les plateformes en ligne, il est pertinent de s'interroger quant aux conséquences possibles d'un déplacement de la communication politique, de la sphère publique vers des canaux à accès limités.

Militantisme à la carte

Les conséquences de la crise pourraient également se refléter dans la manière de militer. Nous savons que les jeunes générations, par exemple, ont tendance à s'engager différemment que celles qui les précèdent. Elles et ils le font généralement non pas pour les idéaux globaux que portent un parti politique, mais pour un ou quelques enjeux qui leur tiennent véritablement à cœur. La différence est importante. Ils préféreront se servir des moyens qu'ils jugent les plus efficaces pour arriver à leurs fins. Ainsi, à la personnalisation de la communication politique s'ajoute l'individualisation de l'engagement citoyen : « Je milite parce que j'y crois, à ma façon, et je suis incité à le faire par des messages qui me rejoignent, selon mes intérêts. »

Dans les circonstances actuelles, le numérique prendra certainement une place encore plus importante. Le risque de s'enfermer dans des « chambres d'écho » est bien réel; particulièrement pour les gens qui sont moins portés à s'intéresser à la chose politique dans son ensemble.

Fausses nouvelles et nouvelles directions

La pandémie teintera sans doute aussi la teneur des discours. Alors que les fausses nouvelles se propagent en ligne à la vitesse « grand V » et que plusieurs politiciennes et politiciens jouent d'imprudence – pour ne pas dire autre chose – dans leurs propos, la lutte pour une information de qualité est loin d'être gagnée. Pourtant, elle est essentielle au processus démocratique. Les discours populistes minant les contre-pouvoirs et le savoir scientifique sont légion dans certains milieux et sur certaines plateformes. D'un autre côté, la mise en lumière du rôle essentiel de l'État en temps de crise pourrait donner une nouvelle impulsion au « modèle québécois », mis à mal ces dernières années. Les propos du premier ministre Legault sur la nationalisation possible des CHSLD, ou encore ceux du maire de Québec sur la « droite affairiste et corporatiste prophètes de la globalisation » laissent croire en un (re) positionnement des élites politiques actuelles en sa faveur.

« ... la mise en lumière du rôle essentiel de l'État en temps de crise pourrait donner une nouvelle impulsion au « modèle québécois », mis à mal ces dernières années. »

En somme, cette crise a le potentiel d'accentuer certains traits qui étaient déjà caractéristiques de notre univers politique, mais en les articulant dans un nouveau contexte social. Il est hasardeux d'y aller de prédictions alors que nous commençons à peine à prendre la pleine mesure des événements. Mais il est certain que les effets de cette pandémie seront durables. Faire la politique « autrement » à l'ère post-coronavirus entraînera son lot d'incertitudes et d'enjeux. Une question demeure : à qui profitera cette situation? ■

L'HUMOUR D'APRÈS

Julie DUFORT

Humorologue et professeure de sciences politiques, École nationale de l'humour et Collège André-Grasset

Philippe-Audrey LARRUE-ST-JACQUES

Humoriste

Tartelettes portugaises. Fée des dents. Aplatir la courbe en se frappant sur le revers de main. En discutant entre humorologue et humoriste, nous avons trouvé frappant de constater à quel point les thèmes, cibles et plateformes de diffusion de l'humour ont radicalement changé depuis le début de la pandémie de la COVID-19 au Québec. Faut-il en conclure que nous sommes à la jonction d'une nouvelle ère en humour? Comment les humoristes réfléchissent-ils à leur travail en cette période de confinement?

De la salle de spectacle à l'humour web

Pour les humoristes, la pandémie est une période particulièrement troublante : elle ébranle leurs pratiques et leurs processus créatifs. Ils doivent non seulement renouveler leur matériel et adapter leur style pour traiter de l'actualité, mais leur moyen de diffusion privilégié, la salle de spectacle, est carrément interdit. Si quelques-uns

fleurissent dans cet univers, d'autres vivent un grand questionnement existentiel. À quoi puis-je bien servir? Comment puis-je rester pertinent?

Les humoristes qui « profitent » de cette crise en proposant du contenu inédit sont principalement ceux et celles qui mobilisaient et maîtrisaient déjà le web. Pensons à la forte popularité des *lives Instagram* d'Arnaud Soly ou

L'humour divertissant pourrait s'amplifier et servir de protection contre l'angoisse.

de Mathieu Dufour. Pourtant encore rares ici, les humoristes qui n'existent que sur internet pullulent en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. La pandémie prouve que cette sous-culture de l'humour web est en train de gagner de nouveaux publics grâce au confinement. La crise risque de changer durablement le rapport au web pour être enfin reconnue comme une plateforme de création à part entière.

Un nouveau consensus de l'humour?

Les nouveaux sujets de prédilection de l'humour sur les médias sociaux portent avant tout sur la gestion de la crise par les autorités publiques et le quotidien du confinement. Notons ici que les humoristes n'ont pas le monopole de la blague : tout le monde peut créer et partager. Ce qui frappe à cet égard, c'est l'absence de dissidence. La *Arruda-manie* va même jusqu'à glorifier les acteurs politiques en partageant leurs mimiques et discours sous forme de *memes* et de vidéos. La popularité de l'humour d'observation commente et déculpabilise les comportements de confinement comme en ont fait foi les plaisanteries d'apéro prématurées jusqu'aux problèmes de télétravail et de parents à *boutte*. Nous rions, et relayons à plus tard la fonction critique de l'humour qui pourrait remettre en question les assises du pouvoir.

Cet humour consensuel prendra-t-il de l'ampleur ou s'amenuisera-t-il après la crise? Malheureusement, ce que l'histoire de l'humour nous indique, c'est qu'on ne peut rien prédire! Il pourrait autant y avoir une continuité avec un humour plus divertissant que le ressac d'un humour engagé.

L'humour divertissant pourrait s'amplifier et servir de protection contre l'angoisse. Après tout, Véronique Cloutier a bien réalisé en direct un shampoing sec au *Show-rona Virus* de Mathieu Dufour devant 10 000 personnes. La nécessité de repenser la justice sociale pourrait également générer de l'humour plus engagé. Le radiroman dystopique « Tousse dans mon coude » d'Alexandre Forest et Hugo Bastien propose avec douceur une histoire d'amour qui remet en question l'importance des identités de genre dans un Québec confiné depuis un an.

Peu importe l'avenue que les artistes décideront de prendre, l'analyse de l'humour reste fondamentale, car les artistes participent activement à la réflexion qu'une société a

sur elle-même. En effet, s'il advenait que les humoristes n'émettent plus de commentaires politiques ostentatoires, le dramaturge Bertolt Brecht soutiendrait qu'il faudrait s'en méfier, car « pour l'art, être impartial signifie seulement appartenir au parti dominant ».

Une modeste proposition

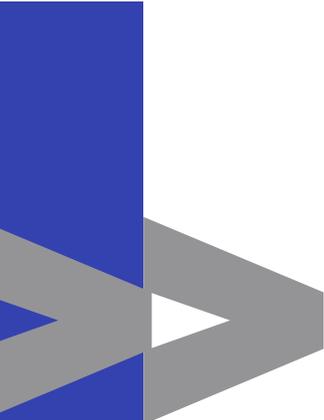
Dans tous ces bouleversements générés par la pandémie de la COVID-19 et en prenant en considération le fait que les nouvelles modalités d'expression de l'humour ne permettent pas, pour la grande majorité des humoristes, de vivre de leur art, nous proposons deux avenues pour que le milieu renoue plus durablement avec sa fonction critique et sa liberté artistique.

« ... s'il advenait que les humoristes n'émettent plus de commentaires politiques ostentatoires, le dramaturge Bertolt Brecht soutiendrait qu'il faudrait s'en méfier, car « pour l'art, être impartial signifie seulement appartenir au parti dominant. »

À ce jour, les humoristes ne sont toujours pas admissibles aux bourses pour le développement de la recherche et création du Conseil des arts et des lettres du Québec. Nous sommes curieux de l'élan que certains humoristes émergents pourraient donner à la culture si on leur laissait la chance de créer en les soutenant financièrement.

La création d'un mouvement social de type « billet bleu » pourrait aussi valoriser la découverte des artistes locaux toutes disciplines confondues, tout en représentant une option solidaire (valorisation des initiatives plus créatives et risquées, juste redistribution des revenus, etc.).

À terme, nous croyons que ces gestes pourraient amener une plus grande liberté artistique et, par le rire, nous engager à réfléchir collectivement sur nous-mêmes. ■



METTRE DE LA PRÉSENCE DANS LA DISTANCE

Stéphanie FACCHIN

Chercheuse en enseignement
numérique et à distance
au Cégep à distance

Sabrina BOISVERT

Tutrice-accompagnatrice en français
langue d'enseignement et littérature
au Cégep à distance

Le milieu de l'éducation, contraint d'évoluer précipitamment depuis le début de la pandémie, a dû retrousser ses manches, s'engageant ainsi à se tremper les pieds, si ce n'est le corps entier, dans l'univers de l'enseignement à distance qui se vit physiquement, mais socialement aussi.

Cœuvrer hors des classes n'est pas inné pour les enseignants, tout comme pour les étudiants, qui tous doivent apprivoiser de nouveaux outils de travail, et explorer des approches d'encadrement ou d'apprentissage variées. Mais aussi et surtout, cette transformation implique des enjeux motivationnels déterminants pour la réussite des étudiants, des enjeux avec lesquels la formule à distance est déjà bien familière. C'est ici qu'on peut faire appel, pour s'en sortir un peu, à tout un champ de recherche déjà rompu à la formation à distance.

« L'engagement du tuteur-accompagnateur vient également de sa détermination à créer un lien avec les étudiants, [...] à s'intéresser aux enjeux socioaffectifs rencontrés tout au long de leur parcours. »

Accompagner pour contrer l'abandon

La « distanciation » physique et sociale est un facteur de risque susceptible de ralentir, voire même d'interrompre un parcours éducatif. En contrepartie, favoriser la présence sociale de l'enseignant et l'auto-efficacité des étudiants est fort susceptible de les détourner de l'abandon.

Nous avons eu l'opportunité de le constater lors de notre recherche évaluative dans un établissement d'enseignement de niveau collégial qui offre des cours uniquement à distance

depuis 1991 (Cégep à distance). L'épicentre de notre réflexion? Le développement et le maintien de la présence sociale, autrement dit le fait d'entrer en contact avec la personne qui nous accompagne dans notre cheminement éducatif. Cela se traduit par la perception que ce tuteur-accompagnateur est accessible et qu'on a l'impression de le connaître.

L'engagement du tuteur-accompagnateur n'est donc pas uniquement issu de sa capacité à exploiter une série d'outils pédagogiques efficaces. Cela vient également de sa détermination à créer un lien avec les étudiants, à investir du temps non seulement dans leur apprentissage académique, mais aussi à s'intéresser aux enjeux socioaffectifs rencontrés tout au long de leur parcours.

La personnalisation, un moyen significatif de motiver les étudiants

Avec les cours à distance, les communications entre l'étudiant et son tuteur ne se font pas nécessairement en mode synchrone, c'est-à-dire en simultané, mais plutôt en asynchrone, donc en différé. Dans le cadre du projet pilote à l'origine de notre recherche évaluative, la première

« ... étudier à distance n'est pas nécessairement aisé lorsque nous sommes privés des autres et d'une source extérieure de motivation comme c'est le cas pour bon nombre d'étudiants en période de confinement. »

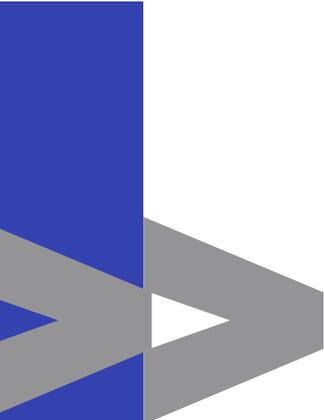
intervention visant à favoriser le sentiment de présence sociale a été réalisée en mode synchrone. Les tuteurs-accompagnateurs invitaient les étudiants dès leur inscription à assister à une séance d'accueil en visioconférence. L'objectif était de leur présenter l'envers de l'écran, là où

un être bien réel est disposé à les accompagner. Cette rencontre établit un premier contact avec le tuteur qui, par la suite, entamera une série d'interventions motivationnelles – des relances personnalisées, par courriel, pour les encourager notamment à remettre leur premier devoir et des rendez-vous virtuels – afin de s'assurer autant que possible de la bonne progression de chacun.

La rétroaction revêt également un rôle déterminant dans l'apprentissage, particulièrement en formation à distance où les occasions de communiquer sont réduites. Elle se fait d'abord à l'écrit, sous forme de correction commentée, et elle s'accompagne d'une intervention audio, vidéo ou en visioconférence. Les tuteurs-accompagnateurs du projet pilote ont d'ailleurs constaté que, par le biais d'une intonation et d'une reformulation appropriée, ils peuvent « agrémenter » les explications liées à la correction. Cela permet, par exemple, d'apaiser certaines craintes, d'éviter d'éventuelles frustrations ou encore de souligner un bon coup.

Au final, les résultats de cette recherche indiquent que l'engagement des étudiants a bel et bien un effet sur la note finale du cours, celle-ci étant plus élevée quand l'étudiant participe à la séance d'accueil en mode synchrone, reçoit des rétroactions vidéo et des interventions personnalisées.

Il faut donc retenir qu'étudier à distance n'est pas nécessairement aisé lorsque nous sommes privés des autres et d'une source extérieure de motivation comme c'est le cas pour bon nombre d'étudiants en période de confinement. En revanche, susciter chez ces derniers le sentiment de présence sociale, en mettant de la présence dans la distance, autant de la part des enseignants que des personnes-ressources de leur établissement académique pourrait leur permettre de rester engagés et, par conséquent, de garder le cap sur leur réussite. ■



PANDÉMIE, FÉDÉRALISME, CONCERTATION

Alain-G. GAGNON

Professeur au Département de science politique et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes, Université du Québec à Montréal

Le régime fédéral se démarque du régime unitaire par sa capacité à innover au chapitre de l'implantation des meilleures pratiques. Ces diverses formes d'intervention contribuent à outiller les décideurs dans leur prise de décision. Or, la crise sanitaire actuelle contribuera à faire ressortir les forces, faiblesses et incohérences propres au fonctionnement de la fédération canadienne.

On a pu constater que, contrairement à une catastrophe naturelle où il est possible pour le gouvernement central de déployer l'armée le temps que les activités reprennent leurs cours, une pandémie fait appel aux acteurs déjà sur le terrain et pouvant tirer profit de la présence d'un gouvernement de proximité. Ce gouvernement de proximité sera d'autant plus performant s'il se met à l'écoute de la population et au diapason de ses attentes.

Dans la plupart des fédérations, les pouvoirs attribués au gouvernement central concernent la sécurité du pays, la monnaie, les affaires étrangères,

les échanges économiques internationaux et la libre circulation des personnes entre les États. C'est ce qui prévaut aussi au Canada. La souveraineté partagée fait en sorte que les États membres se sont vu confier les compétences dites de proximité et pouvant avoir un impact sur la protection de la population. Or, dans le

« Une pandémie fait appel aux acteurs déjà sur le terrain et pouvant tirer profit de la présence d'un gouvernement de proximité. Ce gouvernement de proximité sera d'autant plus performant s'il se met à l'écoute de la population et au diapason de ses attentes. »

cas d'une pandémie, ce sont d'abord les leaders politiques des États membres qui sont sur la ligne de front. Leur capacité à limiter et à contenir une pandémie sera souvent proportionnelle à l'estime populaire que la population leur témoignera de

même qu'à celle dont jouiront les principaux porte-parole du gouvernement central.

En d'autres mots, les succès de François Legault ne se feraient pas au détriment de ceux obtenus par Justin Trudeau. Tel un jeu à somme positive, les succès du premier contribueront à la « popularité » du second à moins que les deux décident de ne pas agir de façon concertée et coordonnée.

En situation de pandémie, les institutions gouvernementales (ex. Québec, Ottawa) ne doivent surtout pas négliger de faire appel aux villes et aux administrations municipales et régionales qui deviennent des avant-postes dans la chaîne de commandement auprès des intervenantes et intervenants de première ligne. C'est en pareille situation que les gouvernements de proximité révèlent leur capacité d'agir.

« Chercher à faire des économies en réduisant le pouvoir des villes et des municipalités ou en délocalisant des productions est fort mal avisé et a des conséquences majeures en mettant à risque la sécurité de la population. »

D'où l'importance de veiller à la bonne santé de nos institutions de proximité. Ces lieux de prise de décision ne sont pas à marginaliser, mais plutôt à consolider et à mieux outiller pour garantir une plus grande cohésion sociale et accroître le lien de confiance entre les décideurs et leurs commettants. Chercher à faire des économies en réduisant le pouvoir des villes et des municipalités ou en délocalisant des productions est fort mal avisé et a des conséquences majeures en mettant à risque la sécurité de la population.

Le plus important défi en situation de crise sanitaire relève de la concertation et de la coordination entre les différents acteurs au cœur de l'action publique. Nous avons pu prendre

connaissance de cette exigence dès l'annonce de la fermeture de toutes les institutions d'enseignement, alors que le maire Régis Labeaume décidait (contrairement à la mairesse de Montréal) de garder toutes ses infrastructures ouvertes agissant à l'encontre des gestes posés par les représentants des deux principaux ordres de gouvernement. Heureusement, le maire de Québec a vite corrigé le tir. De même, lorsque Trudeau et Legault ne parvenaient pas à s'entendre sur une stratégie concernant l'accès à l'espace québécois et canadien depuis l'étranger.

Il importe en temps de crise – que celle-ci soit de nature sanitaire ou constitutionnelle – d'avoir des lieux de contre-pouvoir forts pour veiller au bon fonctionnement des institutions publiques et pour faire en sorte que les décisions prises le soient pour les bonnes raisons et non pour échapper à l'obligation d'imputabilité auprès de la population.

Le Québec est mieux équipé que d'autres espaces nationaux parce que ses citoyens ont en partage des repères sociétaux clés ce qui permet à la communauté de construire sur cette cohésion et se projeter en faisant le point sur « un avant » et en imaginant « un après » à la crise sanitaire. Cela se fera en tablant sur quatre processus : le retour de la souveraineté nationale comme force mobilisatrice; l'arrêt des pratiques favorisant le profit sans égard pour les risques humanitaires; l'adoption de pratiques favorisant la « démondialisation » et la valorisation des décisions prises à l'échelle locale et régionale. ■

DÉCROISSANCE OU TRANSITION ÉCOLOGIQUE?

Alexandre GAJEVIC SAYEGH

Professeur au Département de science politique, Université Laval

Les effets *a priori* bénéfiques de la crise sanitaire sur l'environnement ne devraient pas donner lieu à des réjouissances naïves, mais bien à une réflexion sérieuse sur ses causes et sur les moyens pour s'en sortir qui soient conséquents avec la lutte écologique.

La relation entre l'activité économique et les changements climatiques est liée à la dépendance aux énergies fossiles comme source d'énergie émettrice de gaz à effets de serre (GES). C'est ce qui explique que les récessions économiques, comme celles que nous vivons dans le contexte de la pandémie de COVID-19, aient un effet salutaire pour le climat malgré leurs effets par ailleurs dévastateurs.

La critique de la croissance économique est parfois associée au mouvement de la « décroissance », dont les idées ont gagné en visibilité ces dernières années. Aujourd'hui, la décroissance est à la fois comprise comme un slogan politique et une nouvelle théorie macroéconomique. Par contre, le terme *décroissance* apparaît comme une fausse piste : il signifie l'abandon du concept de croissance et non pas une croissance négative. Pourquoi alors choisir une formulation qui réfère à un des termes les plus connotés dans

l'imaginaire collectif, sans vouloir y référer? Les spécialistes associent la décroissance à trois objectifs distincts, ci-après présentés. Or, on a tout à gagner à formuler et à analyser ces objectifs de manière indépendante, plutôt que de les forcer ensemble sous la bannière d'un concept mal choisi.

« ... les économies de croissance ne savent pas décroître. L'absence de croissance crée une spirale de dette, de chômage et de détérioration des programmes sociaux. »

L'abandon du concept de croissance comme indice de bien-être

Dans les pays industrialisés, la croissance a atteint ses cibles de « bien-être social » il y a fort longtemps (années 1960). Aux États-Unis, les études révèlent que, lorsqu'on compare les courbes de l'évolution de la croissance économique avec celle de l'Index de santé sociale

« Les dimensions individuelles et collectives de la transition écologique vers une économie verte et décarbonisée vont se traduire par un véritable progrès social, notamment concernant l'emploi, la consommation durable, les investissements et le bien-être des communautés. »

ou de l'Indice de progrès véritable, les courbes divergent à partir des années 1970. La croissance augmente, tandis que les deux autres indicateurs stagnent. En d'autres termes, par l'accès à de plus de biens de consommation, la croissance n'amène pas le bonheur.

Si l'abandon du concept de croissance semble donc raisonnable, la croissance négative ne l'est pas pour autant : les économies de croissance ne savent pas décroître. L'absence de croissance crée une spirale de dette, de chômage et de détérioration des programmes sociaux.

La croissance ou la décroissance ne garantissent ni le plein-emploi, ni l'élimination de la pauvreté, ni la protection de l'environnement.

La transition écologique

Une deuxième idée associée à la décroissance consiste à réduire les externalités négatives. Je propose de la scinder en deux : d'une part la décarbonisation de l'économie et, d'autre part la protection, conservation et restauration des milieux naturels. Il s'agit des deux composantes centrales de la transition écologique.

Au-delà de défendre la croissance ou la décroissance, la transition écologique est une priorité. Et elle n'entraînera pas un appauvrissement de la société, bien au contraire.

La protection des milieux naturels aide à prévenir les pandémies comme celles de la COVID-19, qui est une maladie zoonotique, dont les risques d'éclosions sont exacerbés par la

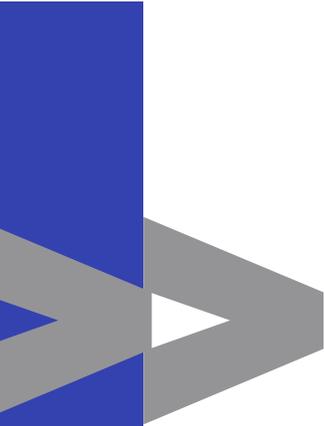
déforestation et les déplacements d'animaux qui s'en suivent.

Les dimensions individuelles et collectives de la transition écologique vers une économie verte et décarbonisée vont se traduire par un véritable progrès social, notamment concernant l'emploi, la consommation durable, les investissements et le bien-être des communautés. Elle pourrait avoir un effet positif (mais secondaire) sur la croissance. Par exemple, les investissements en efficacité énergétique du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques auront pour conséquence une augmentation de 1 % du PIB (entre 2017 et 2030), 118 000 emplois de créés, \$1.4 milliard en économie et 52 Mt de CO₂ en moins (25 % des objectifs canadiens de l'Accord de Paris sur le climat de 2016).

La réduction de la consommation

La troisième facette de la décroissance est peut-être la moins consensuelle : la simplicité volontaire. Le principe d'une décroissance s'inscrit dans l'idée de vivre mieux avec moins. Certes, les personnes qui pratiquent la simplicité volontaire vivent davantage en accord avec les limites planétaires; ce qui est louable. Cependant, la simplicité volontaire représente un objectif bien plus exigeant que la diminution de la consommation.

La réduction de la consommation fait partie intégrale de la réflexion en ces temps de pandémie, et traduit mieux l'objectif qu'on doit viser. Cela ne va pas appauvrir la population. Télétravail, fin de l'obsolescence programmée, semaine de travail réduite, population en meilleure santé : voilà autant de propositions pouvant contribuer à l'épanouissement de la société. La réduction des accidents de la route et des dépenses en médicaments antistress sont aussi des conséquences positives de certaines « contractions économiques ». ■



VIVRE-ENSEMBLE : POUR UN QUÉBEC PLUS INCLUSIF

Camille Esther GARON

Agente de communication, organisatrice d'événements et conférencière

Comme pour plusieurs d'entre vous, la présente pandémie me rappelle à quel point notre société est toujours traversée par d'innombrables inégalités sociales, dont plusieurs sont systémiques. Ni vous ni moi ne devrions fermer les yeux sur ce qui se passe autour de nous.

J'ai néanmoins constaté avec bonheur cette vague de solidarité sociale, ces arcs-en-ciel. Mais comme actrice dans le *communautaire*, particulièrement sensible aux enjeux de justice sociale, je remarque toujours, à ma grande tristesse, que plusieurs personnes demeurent

« Il faut entendre ces réalités d'humains, souvent passées sous silence, afin de se comprendre et de poursuivre notre quête d'humanité. »

négligées ou carrément exclues. À la lumière de mon expérience, et des témoignages qui me sont parvenus, il ne fait aucun doute dans mon esprit que, si on se dit en faveur de l'inclusion sociale de toutes et tous, il est urgent de décoder l'ampleur de ces inégalités sociales au moyen d'une approche intersectionnelle. C'est là une condition à la réussite d'un véritable vivre-ensemble.

De l'importance de l'intersectionnalité

Je suis consciente que la notion d'intersectionnalité n'est pas connue de tous, mais elle est importante. C'est un concept forgé par la juriste afro-américaine Kimberley Crenshaw à la fin des années 1980. À quoi sert-il? En bref, il cherche à décoder le tissu complexe des relations sociales et économiques, matérielles et symboliques, afin de reconnaître les multiples obstacles et les défis que des personnes vivent au quotidien, et ce, de manière simultanée. En fait, en tenant compte des diverses appartenances communautaires, l'intersectionnalité peut, et doit être mobilisée comme un cadre d'analyse pour déceler les dynamiques de pouvoir indu qui affectent particulièrement les membres des groupes socialement marginalisés, lesquels sont souvent sous-représentés dans nos institutions.

Forte de mes expériences sur le terrain et des initiatives que j'ai mises sur place, j'ai eu la chance de m'entretenir avec des collègues, des proches et des moins proches, qui m'ont expliqué leur réalité. Si tout le monde pouvait entendre leur témoignage, je crois que nous ne pourrions plus jouer à l'autruche. Il faut entendre ces réalités

d'humains, souvent passées sous silence, afin de se comprendre et de poursuivre notre quête d'humanité.

Je me souviens... de celles et ceux que nous avons oubliés

Au moment où la pandémie frappait le Québec en plein cœur, j'ai eu l'occasion de discuter au téléphone avec Diane, issue de la communauté asiatique. Nous avons tout de suite abordé certains des enjeux liés à la COVID-19; son anxiété était palpable. Comme plusieurs, elle est inquiète de sortir de chez elle, craignant les propos racistes et les gestes discriminatoires, qui sont devenus monnaie courante envers les ressortissants des communautés asiatiques.

Mais le racisme est aussi vécu par l'ami d'une proche, qui est originaire d'Afrique subsaharienne et qui réside actuellement en Chine. Il vit étrangement la même chose que Diane, mais dans un contexte où persiste le racisme anti-noir. Cette stigmatisation risque de continuer après la crise.

J'ai aussi parlé avec Marianne, qui travaille dans le communautaire dans un quartier défavorisé dont la population est très diversifiée et les résidences intergénérationnelles, répandues. Nos consœurs et confrères de ce quartier, comme pour tant d'autres au Québec, sont injustement défavorisés par notre système. Elles et ils subissent plus fortement les inégalités systémiques, disposant d'un accès limité aux ressources et aux services de l'État. Aux problèmes de précarité financière s'ajoutent ceux qui sont liés au logement, à l'emploi, à l'accès aux soins de santé. Quand frappe une pandémie comme celle de la COVID-19, ils manquent cruellement d'outils et de moyens pour s'adapter et se protéger. Plusieurs activistes et travailleurs communautaires comme Marianne ont pourtant fait part aux autorités publiques

de cette problématique. Et si c'était vous? Et si c'était moi...

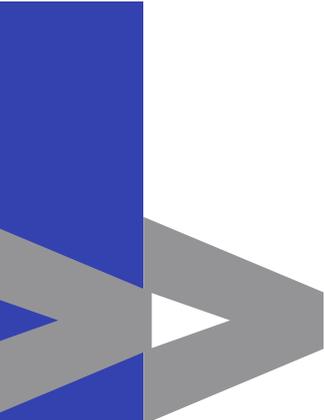
Je veux me souvenir... d'un Québec plus inclusif

Nos gouvernements travaillent fort pour venir en aide aux citoyens. Je suis la première à applaudir les mesures d'aides financières qui sont déployées. Mais je suis attristée quand j'apprends qu'Annabelle, une étudiante internationale qui contribue activement à la société québécoise depuis plusieurs années, n'a pas accès à la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants. Je me demande souvent, quand allons-nous

« Soyons à la hauteur de notre humanité commune, et que lorsqu'on écrit ça va bien aller, tout le monde se sente inclus et concerné. Quand nous allons sortir de chez nous, assurons-nous que tout le monde se sente chez soi. »

reconnaître pleinement le travail des personnes issues de l'immigration, comme Isabelle, qui font leur possible pour faire fonctionner un organisme communautaire venant en aide aux femmes, mais qui se sentent oubliées par les remerciements des gouvernements.

L'inclusion sociale semble un concept simple, mais elle est très difficile à atteindre. Si on souhaite véritablement *vivre ensemble*, il importe d'entendre ces témoignages, d'autres encore, et de reconnaître les injustices qui nuisent à notre société. Ces problèmes ne sont peut-être pas les vôtres; mais ils sont ceux de vos confrères et vos consœurs. Soyons à la hauteur de notre humanité commune, et que lorsqu'on écrit *ça va bien aller*, tout le monde se sente inclus et concerné. Quand nous allons sortir de chez nous, assurons-nous que tout le monde se sente chez soi. ■



UNIR LES GÉNÉRATIONS

Catherine GIRARD

Professeure au Département des sciences fondamentales,
Université du Québec à Chicoutimi

Isabelle LAFOREST-LAPOINTE

Professeure à la Faculté des Sciences,
Université de Sherbrooke

Félix MATHIEU

Doctorant en science politique,
Université du Québec à Montréal

Le combat le plus important de notre vie collective : voilà l'ampleur de la crise sanitaire que nous traversons en ce moment. Pour y faire face, mais aussi pour s'en sortir, il est fondamental d'unir les générations autour de cette lutte.

L'ensemble de la société ressent les secousses de la crise de la COVID-19. La fermeture des garderies et des écoles pendant de longues semaines a transformé le rôle des parents – dont plusieurs font du télétravail – en éducateurs à temps plein, devant aussi affronter l'incertitude de l'avenir. Les étudiantes et étudiants doivent composer avec diverses formes d'apprentissage à distance dans un contexte d'accès inégal aux ressources numériques. Et, une anxiété bien réelle frappe de plein fouet les personnes qui perdent leur emploi. Ces conséquences sociales et économiques génèrent leur lot de drames

émotifs : la perte de proches, l'isolement, la crainte qu'un vaccin n'arrive que trop tard, etc.

Le « choc » provoqué par la présente crise sanitaire produit des effets multiples et pernicieux. Si ce bouleversement concourt parfois à faire ressortir le meilleur de nous-mêmes, comme

« Au sens fort de l'expression, nous avons l'obligation de perpétuer l'humanité. Nous devons élever notre agir individuel et collectif de sorte qu'il consolide au quotidien notre humanité commune. »

en témoignent les grands élans de solidarité qui s'expriment dans la société québécoise, il est tentant aussi de chercher un bouc émissaire. Comme le suggérait récemment le président

allemand, Frank-Walter Steinmeier, cette crise est aussi un test pour notre humanité. À l'heure d'aujourd'hui, il s'agit d'un test qu'on ne peut pas se permettre d'échouer.

Justice intergénérationnelle

La justice intergénérationnelle est basée sur les principes d'obligations réciproques entre individus appartenant à différentes générations, que celles-ci soient imbriquées au sein d'une même époque (grands-parents, parents, enfants) ou non (générations passées et futures). Plus que jamais, nous disposons des moyens technologiques, non seulement pour constater les erreurs du passé, produire des impacts majeurs sur le court, moyen et long terme, mais aussi pour prévoir les effets qu'engendreront nos actions dans le futur.

Au sens fort de l'expression, nous avons l'obligation de *perpétuer l'humanité*. Nous devons élever notre agir individuel et collectif de sorte qu'il consolide au quotidien notre humanité commune. Tant et aussi longtemps que nos actions ont un impact sur autrui, dans le présent comme dans le futur, nous avons la responsabilité d'agir dans le but de ne pas commettre de torts évitables envers quiconque.

Si l'austérité des deux dernières décennies a gravement affecté l'État providence québécois, abîmant notre filet social commun, elle s'est pourtant accompagnée de l'enrichissement d'individus et de groupes privilégiés. Aujourd'hui, c'est le tout le Québec qui en souffre, qui se trouve à *survivre* au crochet des préposés et infirmières depuis trop longtemps mal-aimés. Le réveil a sonné; il faut agir maintenant.

Devoirs de mémoire et d'avenir

Il faut être résilients devant le sacrifice actuel de la liberté des uns pour protéger la santé et la sécurité des plus vulnérables. C'est un devoir

de mémoire, la promesse du fameux « Je me souviens », à l'endroit des fiers bâtisseuses et bâtisseurs du Québec d'aujourd'hui. Notre confort et nos privilèges, nous les devons aux efforts consentis par nos aïeules et aïeuls. Si nous disposons des outils qui vont nous permettre de sortir de la présente crise, c'est grâce à eux, mais aussi grâce à la relève qui composera avec une nouvelle réalité.

L'espoir d'un Québec qui se relève plus fort de la COVID-19 naît de la créativité, de la collaboration et de l'interdisciplinarité comme traits dominants d'une nouvelle génération qui nourrit la recherche, la culture et la politique.

C'est pourquoi nous avons également un devoir d'avenir. Le « choc » que nous vivons lève le voile sur tant d'injustices sur lesquelles nous avons

« Le véritable test pour notre humanité est peut-être celui d'en assurer la pérennité dans le temps. Et il ne suffit pas de viser la note de passage; tous les secteurs de la société doivent s'y investir pleinement, et durablement. C'est aussi cela, unir les générations. »

collectivement fermé les yeux. Il faudra d'une part une politique honnête et visionnaire pour combattre les lobbyistes du *statu quo*, qui tirent toujours profit des disparités sociales. D'autre part, il faudra un engagement collectif pour le changement et pour le respect intergénérationnel. Nous, citoyennes et citoyens, devons prendre conscience que la direction actuelle de nos décisions politiques, nos choix d'investissements et nos préférences de consommation mènent à la souffrance de nos aînés et à la précarité de notre jeunesse.

Le véritable test pour notre humanité est peut-être celui d'en assurer la pérennité dans le temps. Et il ne suffit pas de viser la note de passage; tous les secteurs de la société doivent s'y investir pleinement, et durablement.

C'est aussi cela, unir les générations. ■

FINANCES PUBLIQUES QUÉBÉCOISES : SE SOUSTRAIRE AU DOGME DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Luc GODBOUT

Professeur à l'École de gestion et titulaire de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke

Nos gouvernements ne sont pas restés les bras croisés devant la crise de la COVID-19 qui les a forcés à mettre l'économie « sur pause ». Presque tous les jours, ils annonçaient des mesures de soutien ayant des impacts économiques importants. Les chiffres sont vertigineux.

« Gérer les finances publiques de l'après-COVID-19 sera un défi. En dépit du soutien massif de l'État pour les individus et pour les entreprises pendant la crise, le Québec devra affronter une importante récession. »

Du côté d'Ottawa, le plus important programme est la Subvention salariale d'urgence, pour trois mois, estimée à 73 milliards \$. Du côté du Québec, les montants semblent plus « modestes ». Les annonces totalisent

« seulement » 20 milliards \$, dont une large part constitue de simples assouplissements aux paiements des impôts et des taxes.

Sous l'angle des aides économiques, le fédéral est plus visible que le gouvernement québécois. Mais, gardons en tête le partage des compétences constitutionnelles. L'assurance contre le chômage relève du fédéral, justifiant ainsi son intervention en prestations et en subventions d'urgence. La responsabilité de la santé, également sous pression avec la crise, relève quant à elle du gouvernement du Québec.

Gérer les finances publiques de l'après-COVID-19 sera un défi. En dépit du soutien massif de l'État pour les individus et pour les entreprises pendant la crise, le Québec devra affronter une importante récession.

Or, une économie au ralenti entraîne des revenus de l'État en baisse et des interventions gouvernementales accrues. Des déficits records apparaissent inévitables. Si le directeur

parlementaire du budget estime le déficit fédéral à 184,2 milliards \$ pour l'année budgétaire en cours, il devrait s'établir entre 12 et 15 milliards \$ selon le ministre des Finances en entrevue à *La Presse* le 16 avril dernier.

Au fil des années, le gouvernement du Québec s'est doté de deux importants outils pour assainir ses finances publiques : la Loi sur l'équilibre budgétaire (loi-ÉB) et, d'autre part, la Loi sur la réduction de la dette en instituant le Fonds des générations (loi-FDG). Grâce à ces outils, les finances publiques du Québec d'avant la crise n'étaient jamais apparues aussi saines. Les efforts réalisés ces dernières années pour diminuer l'endettement se révèlent aujourd'hui salutaires.

Malgré les bienfaits manifestes de la loi-ÉB, les déficits anticipés pour les prochaines années, à cause de la crise de la COVID-19, ne feront pas bon ménage avec l'application de cette loi qui apporte une difficile obligation d'équilibrer le budget. En ce qui concerne la loi-FDG, les cibles d'endettement seront possiblement hors de portées.

Sans trop s'avancer sur la nature de la reprise économique, le gouvernement voudra à juste titre soutenir l'économie de diverses manières, comme par des incitatifs fiscaux à l'investissement des entreprises, par une accélération de ses dépenses ou par des travaux d'infrastructure. Mais comment y arriver, si la loi-ÉB l'oblige à équilibrer son budget?

Avant la crise de la COVID-19, la Chaire en fiscalité et en finances publiques planifiait une journée de réflexion où la trame de fond était « c'est lorsque tout va bien qu'il faut apporter des ajustements aux lois qui favorisent la transparence des finances publiques ». Cette discussion n'aura manifestement pas lieu en période où « tout va bien », mais elle devra néanmoins se faire. Les lois ÉB et FDG, si utiles soient-elles pour discipliner le gouvernement, ne doivent pas devenir un carcan trop contraignant pour les prochaines années.

Que faire alors?

Pour la loi-FDG, le plus simple consiste à revoir les cibles de dette, tout en laissant le versement des sommes dédiées se poursuivre.

Pour la loi-ÉB, vaut-il mieux suspendre son application comme le gouvernement l'a fait après la récession de 2008 ou la revisiter pour assouplir

« ... si l'équilibre budgétaire a ses vertus, il ne doit pas être un dogme. Pour l'heure, évitons l'austérité budgétaire et assurons un financement stable des principales missions de l'État. »

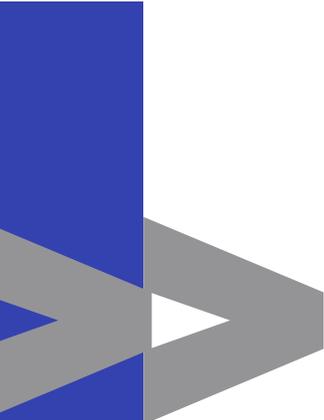
son application en période de récession? Mieux vaut permettre une résorption des déficits plus souple lorsque le PIB réel diminue sur une base annuelle, un critère se justifiant par sa rareté. Adapter la loi laisserait en conséquence au ministre des Finances la capacité d'agir pour relever l'économie du Québec.

Cependant, si l'équilibre budgétaire a ses vertus, il ne doit pas être un dogme.

Pour l'heure, évitons l'austérité budgétaire et assurons un financement stable des principales missions de l'État. Un empressement à rééquilibrer trop rapidement le budget irait à l'encontre d'une relance adéquate de l'économie, ayant pour conséquence de nous éloigner plus longtemps de notre plein potentiel économique. Les coûts humains, sociaux et financiers d'une telle approche sont trop élevés.

Bien sûr, le Québec devra tenir le solde budgétaire à l'œil pour éviter que le tout culmine en une crise des finances publiques.

En plus des nouveaux défis découlant de la crise de la COVID-19, deux principaux enjeux du Québec existant avant la crise, à savoir la soutenabilité budgétaire de long terme pour faire face au vieillissement de la population ainsi que le financement de la nécessaire lutte contre les changements climatiques, demeurent également bien présents. ■



LE « CHEZ-SOI » DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Élisa GOUIN

Architecte et candidate au doctorat en architecture, École d'architecture, Université Laval

Yasmine FONTAINE

Innue de la communauté de Maliotenam et étudiante au baccalauréat en anthropologie, Université Laval

« On sort de la réserve pour aller à la maison ». Tels sont les mots d'un Innu de Uashat Maliotenam, relatés récemment par les chercheuses Christiane Guay et Catherine Delisle L'Heureux. Alors que le Québec entier est appelé à se confiner chez lui, dans le refuge symbolique que représentent ses maisons, les communautés autochtones sont une fois de plus coupées de leur demeure identitaire : le territoire.

La maison-territoire

La notion de chez-soi, qui se formalise dans la *maison* chez les non-autochtones, s'étend au *territoire* entier pour les communautés autochtones. Pour paraphraser le philosophe français Gaston Bachelard, ici librement transposé en contextes autochtones : il y a un sens à prendre *le territoire* comme un instrument

« La notion de chez-soi, qui se formalise dans la maison chez les non-autochtones, s'étend au territoire entier pour les communautés autochtones. »

d'analyse pour l'âme humaine; l'âme est un *territoire*. La vision autochtone du monde est profondément liée à la relation entretenue avec le territoire. Cette relation est de l'ordre de l'intime. Il y a un lien physique et spirituel, profond et durable entre les Autochtones et le territoire, le paysage, l'environnement et les ressources. Cette liaison au territoire est aussi un rapport aux ancêtres. Le langage courant des communautés témoigne d'ailleurs de cette connexion particulière, les Autochtones évoquant fréquemment leurs séjours *sur le territoire*.

Les projets d'exploitation du territoire qui défrayaient les manchettes il n'y a pas si longtemps représentent une atteinte symbolique à la demeure même des communautés. Comprendre ce concept peut être difficile. Il faut l'aborder avec ouverture, en tenant compte du fait que les

« Les Autochtones devront être considérés comme des égaux : comme des partenaires et non plus comme des prestataires. Ce sera alors là l'occasion d'entamer un dialogue réel et authentique, essentiel, à court et à long terme, pour le vivre ensemble. »

communautés autochtones ont une conception du monde fondamentalement différente de celle des Occidentaux. Pas nécessairement meilleure ou pire, mais différente. C'est de cette manière que l'on peut comprendre la vivacité de leur opposition à certains projets de développement. Car *le territoire est leur maison*. Même si ces enjeux ont été relégués à l'arrière-plan de l'actualité, le débat demeure vif et la crise actuelle n'y mettra pas un terme, alors que certains travaux de développement pétrolier se poursuivent malgré la pandémie, en Colombie-Britannique notamment. L'heure est toutefois au confinement.

Un confinement paradoxal

Au pire de la crise, un confinement complet dans les réserves a été décrété par les conseils de bande de certaines communautés, un mal nécessaire imposé pour limiter la propagation du virus, allant au-delà des recommandations de la santé publique. Que de paradoxes dans cet (auto) confinement, rappelant un passé douloureux et pas si lointain où le gouvernement contrôlait les allées et venues des citoyens autochtones, qui ne pouvaient sortir des réserves sans raison « valable » ! En un clignement d'yeux, les clôtures métalliques qui ceinturaient alors certaines communautés semblent se dresser à

nouveau. Sentiment doux-amer que d'être coincé volontairement dans cette réserve qui a vu naître, malgré tout, un fort sentiment d'appartenance chez ceux qui y vivent.

La dépossession territoriale n'a pas eu raison de la résilience et de la résistance autochtones. Cette résilience et cette résistance se vivent à l'heure actuelle dans la transformation instantanée des rapports communautaires. À Malietenam, devant les rues silencieuses, difficile d'imaginer le fourmillement habituel des jeunes enfants qui y jouent, des habitués qui prennent leur marche de santé quotidienne et des quatre-roues qui font fi des tracés des rues. Aujourd'hui, pourtant, on est ensemble plus que jamais, dans le monde virtuel. À la manière des *Tsbissinuatsshitakana* (bâtons à message) anciennement laissés sur le territoire pour transmettre des informations cruciales au prochain chasseur ou portageur, les canaux de communication demeurent bien forts sur les réseaux sociaux. Les Innus sont à pied d'œuvre pour faire perdurer le « mamu » (ensemble).

Pour la suite de nos mondes

Au sortir de la crise, les enjeux laissés en plan devront être remis à l'ordre du jour. Le dialogue, promis depuis tant d'années, devra enfin être établi. Il faudra mettre de côté les clichés éculés, les statistiques accablantes et reconnaître ces peuples pour ce qui les définit réellement. À cet égard, le rapport au territoire offre des pistes de réflexion porteuses. Un souffle d'humanité et d'imaginaire sera essentiel pour s'ouvrir aux différentes visions du monde qui s'entrechoquent quand Allochtones et Autochtones se rencontrent. On devra tenter de comprendre et de reconnaître nos différences et, sans les nier, en faire le point de départ d'une conversation honnête pour construire des ponts. Les Autochtones devront être considérés comme des égaux : comme des *partenaires* et non plus comme des *prestataires*. Ce sera alors là l'occasion d'entamer un dialogue réel et authentique, essentiel, à court et à long terme, pour le vivre ensemble. ■



POUR UN QUÉBEC ACTIF, INCLUSIF ET ÉNERGIQUE

Jean-Philippe GOUIN

Professeur à l'École de gestion et titulaire de la Chaire de recherche sur le stress chronique et la santé, Université Concordia

Les Québécois et Québécoises sont nombreux à suivre assidument les consignes de distanciation physique émises par notre premier ministre. Le respect de ces consignes est essentiel pour une gestion efficace de cette pandémie. Toutefois, en faisant le choix de prioriser notre bien-être collectif, nous vivons un changement forcé de nos habitudes de vie. En limitant nos déplacements, nous avons moins d'opportunité de bouger au cours de la journée.

Le télétravail, ou, pour les nouveaux chômeurs, regarder des téléséries pour vaincre l'ennui ou l'anxiété implique souvent de rester assis durant de nombreuses heures quotidiennement. Pour beaucoup, la nourriture sucrée et salée est devenue un plaisir quotidien qui soulage de la monotonie du confinement. Pour d'autres, comme l'attestent les files d'attente devant la SAQ, c'est l'alcool qui devient une échappatoire.

Ensemble, ces changements d'habitudes de vie amèneront chez plusieurs une prise de poids dont il sera difficile de se débarrasser. Lorsque le Québec se relèvera de sa pause, certains s'empresseront de reprendre une vie active. Mais,

pour les 30 % des Québécois qui avaient un mode de vie sédentaire avant la pandémie, il faudra, pour se remettre à bouger, combattre une certaine inertie que cette période d'immobilisation forcée aura quelque peu cimentée.

Des données scientifiques robustes indiquent que l'inactivité physique, le temps assis prolongé, et l'obésité sont des facteurs de

« ... des décennies de recherche en psychologie de la santé indiquent que fournir des conseils n'est pas suffisant pour initier et maintenir un changement des habitudes de vie. »

risque indépendants pour plusieurs maladies chroniques, particulièrement dans un contexte de vieillissement.

Bien sûr, notre gouvernement nous encouragera à recommencer à bouger. Or, des décennies de recherche en psychologie de la santé indiquent que fournir des conseils n'est pas suffisant pour initier et maintenir un changement

des habitudes de vie. Pour continuer à favoriser notre bien-être collectif, il faudra créer des structures sociales qui faciliteront la pratique de l'activité physique à tout moment, même en période de confinement. Cela exige une approche

« L'activité physique pourrait devenir un de ces lieux de rencontre où l'on s'amuse et travaille ensemble, pour une meilleure humeur, pour une meilleure santé, pour une meilleure société. »

multidimensionnelle, réfléchie et planifiée, à court et à long terme, pour aider les Québécois et Québécoises à incorporer l'activité physique à leur routine quotidienne. Cela impliquera, entre autres, d'inculquer à nos enfants la valeur de l'activité physique, de créer des villes où l'on peut marcher et bouger en toute sécurité, et de créer des opportunités pour aider les aînés à bouger. Ce dernier point est particulièrement important.

Au Québec, le bien-être et la santé des aînés sont clairement valorisés. Alors que nous leur demandons de s'isoler pour une période prolongée, nous devons réfléchir à la façon dont nous créons collectivement des opportunités pour favoriser leur santé physique et psychologique. La pratique de l'activité physique est un des comportements de santé qui sera le plus efficace à cet égard. En outre, les nouvelles technologies de télécommunication nous permettent d'aller vers les gens malgré l'isolement, pour les aider à rester actifs à travers la pandémie.

Je rêve d'un Québec où malgré le vent, la pluie, la neige ou le confinement, les personnes de tous âges pourront pratiquer religieusement leur routine d'activité physique quotidienne à partir de chez eux. De plus, cette mise en mouvement des corps peut en soi devenir un véhicule de réduction de l'isolement social et de la solitude. À Montréal, une personne sur cinq

vit seule. Au cours des dernières années, les études scientifiques ont montré que la solitude a un effet négatif sur la santé autant physique que psychologique. De plus, après une période de distanciation au cours de laquelle nous avons été appelés à nous tenir à l'écart de nos proches et des étrangers, il faudra recréer des lieux d'échange et de partage social.

Le sentiment d'unité face à la crise aide les gens à respecter les consignes de distanciation, mais peut engendrer une peur de l'autre. L'autre dans ce contexte est indéfini. C'est celui qui, à un moment donné, n'est pas perçu comme faisant partie du « nous ». Cela s'observe notamment dans les comportements de discrimination envers certains membres de minorités visibles. Après la pandémie, une façon de redéfinir le « nous » québécois de façon inclusive est de créer des opportunités pour travailler ensemble vers des buts communs. L'activité physique pourrait devenir un de ces lieux de rencontre où l'on s'amuse et travaille ensemble, pour une meilleure humeur, pour une meilleure santé, pour une meilleure société.

Mobilisons nos ressources afin de créer des opportunités et de tendre la main aux gens de tous âges et tous horizons pour sortir de l'isolement et de l'immobilisme, afin qu'ensemble on se remette à bouger, échanger et profiter de notre belle patrie. ■



BRISER LES SOLITUDES

Guy LAFOREST

Directeur général, École nationale de l'administration publique

Jean-Philippe WARREN

Professeur au Département de sociologie et d'anthropologie et titulaire de la Chaire d'études sur le Québec, Université Concordia

Bien avant la crise de la COVID-19, le Québec souffrait d'une autre pandémie : une pandémie de solitude. En effet, d'après le dernier recensement de Statistique Canada (2016), les personnes vivant seules ont désormais dépassé en nombre les couples avec enfants. Le Québec arrive même en tête du palmarès de la solitude au pays : le tiers des ménages y sont composés d'une personne habitant complètement seule, soit près de trois fois plus qu'en 1970.

Bien sûr, habiter en solitaire n'est pas forcément une preuve d'isolement. Les exemples sont nombreux de personnes qui vivent seules tout en bénéficiant d'une vie sociale bien remplie. Mais cette réalité est, de manière générale, un signe de rapports sociaux qui se délitent, de liens sociaux qui se dénouent. Depuis dix ans, le nombre de corps non réclamés à la morgue a presque doublé au Québec...

Les personnes âgées sont souvent victimes de l'isolement qui gagne le Québec. Au cours d'une semaine ordinaire, 31 % des Québécois de 65 ans et plus vivant seuls chez eux ne recevront pas de visite, pas d'appel téléphonique de leur famille.

Mais les générations plus jeunes ne sont pas immunisées contre la solitude. Selon de nouvelles données compilées par YouGov aux États-Unis,

« Des études ont depuis longtemps démontré l'importance des relations sociales dans bien-être personnel. [...]. Des recherches montrent que la solitude serait aussi dommageable pour la santé physique que le tabagisme. »

les Milléniaux déclarent même se sentir seuls beaucoup plus souvent que leurs homologues de la génération X et du baby-boom. Alors qu'un

membre sur cinq (20 %) de la génération X et un membre sur sept (15 %) des baby-boomers déclarent se sentir toujours ou souvent seuls, c'est le cas de près d'un membre sur trois (30 %) de la génération Z. Les Milléniaux sont également plus nombreux que les générations plus âgées à déclarer qu'ils n'ont pas d'amis proches (27 %).

Ce retrait de la vie sociale est parfois pleinement assumé. De manière intéressante, selon le sondage de YouGov, plus du quart de ceux qui avouent avoir du mal à se faire des amis déclarent qu'ils « n'ont pas l'impression d'avoir

« L'écrivain Octavio Paz a déjà parlé du « labyrinthe de la solitude ». Au Québec, après la COVID-19, tâchons d'éviter que trop de nos concitoyens restent prisonniers d'un tel labyrinthe. »

besoin d'amis ». Certains préfèrent la compagnie des animaux domestiques : les Québécois possèdent aujourd'hui un million de chiens et deux millions de chats. D'autres apprécient les séries télévisées (les Québécois regardent en moyenne environ 5 heures de télévision par jour).

Mais la solitude soulève des enjeux importants. Lorsque les gens subissent la solitude plutôt que de la rechercher, les conséquences peuvent être dramatiques. Des études ont depuis longtemps démontré l'importance des relations sociales dans le bien-être personnel. Les personnes marginalisées souffrent souvent d'une mauvaise santé et de troubles psychologiques. Des recherches montrent que la solitude serait aussi dommageable que le tabagisme pour la santé physique.

Les causes de l'accroissement de la solitude sont multiples. Le mode de vie urbain basé sur des interactions marchandes est un facteur déterminant. En 1970, le cinquième (21,7 %) des habitants de Montréal vivait seul, mais c'était le cas d'une infime minorité (2,7 %) des habitants des zones rurales agricoles. Cette tendance a seulement été accentuée par l'essor des relations virtuelles : on sait que les milliers d'amis, de clics et de *likes* des médias sociaux ne remplaceront jamais le contact des personnes en chair et en os.

Dans un tel contexte, la crise de la COVID-19 a eu des effets mitigés sur la pandémie de solitude qui frappe le Québec. Dans un sens positif, elle a favorisé un immense élan de solidarité et de générosité. Les personnes ont pris conscience de l'importance de se serrer les coudes, d'être attentives aux besoins de leurs proches, de faire preuve de sollicitude pour les plus démunis. Dans un sens négatif, la crise de la COVID-19 a mené à encore plus de réclusion. De l'encouragement au télétravail à la crainte de se faire la bise ou de se donner une poignée de main, en passant par les incitations à faire ses achats en ligne, on sent une dérive qui risque de replier les Québécois encore davantage sur eux-mêmes.

Au sortir de la quarantaine qui nous oblige à un certain confinement, il faudra plus que jamais encourager des comportements inclusifs et solidaires. Des liens sociaux forts ne sont pas seulement nécessaires pour que chacun puisse vivre une vie saine : ils sont aussi indispensables pour bâtir des communautés plus dynamiques et plus épanouies.

L'écrivain Octavio Paz a déjà parlé du « labyrinthe de la solitude ». Au Québec, après la COVID-19, tâchons d'éviter que trop de nos concitoyens restent prisonniers d'un tel labyrinthe. ■

« Les auteurs rendent hommage à la sœur de Guy Laforest, Judith, superviseure de faune et botanique à l'École de foresterie de l'Université de Moncton à Edmundston, morte le 26 mai dernier à l'âge de 57 ans. Elle a lu la première version de ce texte. »



L'OUVERTURE DES RÉSULTATS DE RECHERCHE, UNE QUESTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Vincent LARIVIÈRE

Professeur à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante, Université de Montréal

La science est au cœur de la solution à la pandémie de la COVID-19, tant en termes de recherche d'un vaccin que de politiques de santé publique. Dans ce contexte, la diffusion des connaissances, à la fois au sein du champ scientifique que du champ politique, est cruciale. Or, la pandémie actuelle montre clairement les lacunes et injustices importantes des modes actuels de diffusion des connaissances qui, bien malheureusement, n'ont pas fait de l'accessibilité aux résultats de recherche leur mission centrale.

En science, la découverte d'un nouveau phénomène ou la conception d'une nouvelle théorie est généralement suivie par la publication d'un article scientifique dans une revue spécialisée, qui l'aura préalablement soumis à un comité de pairs évaluant sa qualité et sa pertinence. Toutefois, contrairement aux autres types d'auteur-e-s, les chercheur-se-s ne sont

« ... à travers le monde, les bibliothèques des universités paient chaque année des milliards de dollars pour accéder à la littérature scientifique produite par les membres de leurs communautés. »

typiquement pas rémunérés pour leurs articles : ceux-ci sont cédés gracieusement aux revues savantes et à leurs maisons d'édition qui, en échange, les diffusent aux autres membres de la communauté scientifique et octroient aux auteur-e-s une certaine notoriété dans le champ savant, cruciale à l'avancement de leur carrière.

Or, bien que fourni gratuitement, l'accès à ces articles scientifiques n'est pas pour autant sans frais pour la communauté : à travers le monde, les bibliothèques des universités paient chaque année des milliards de dollars pour accéder

à la littérature scientifique produite par les membres de leurs communautés. Par exemple, à l'Université de Montréal seulement, les dépenses pour l'acquisition de revues et livres savants ont été de près de 12 millions de dollars en 2018-2019. Et on ne se consolera pas en sachant que ces dépenses étaient trois fois plus élevées à l'Université de Toronto!

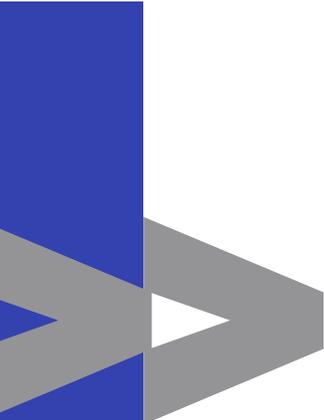
« ... [reconnaître] ce que cette crise de santé publique a rendu évident : l'accès libre et immédiat aux résultats de recherche est nécessaire à l'avancement des connaissances, la prise de décisions informées, et la sauvegarde de vies humaines. »

L'avènement du Web il y a plus de 25 ans – vu par beaucoup comme une solution à ce problème – a mené à un paradoxe. En effet, créé afin d'échanger les connaissances plus rapidement et plus efficacement, le Web a plutôt eu pour effet de consolider le contrôle des revues savantes entre les mains de cinq maisons d'édition commerciales, qui possèdent les droits de plus de la moitié des articles publiés dans les revues internationales. Notons qu'il s'agit là d'un modèle d'affaires très lucratif. Par exemple, Elsevier, la plus grande maison d'édition à l'échelle mondiale – diffusant environ 2500 revues savantes et près d'un demi-million d'articles annuellement – a généré un profit net d'environ 1.7 milliard \$CAN en 2019, pour un profit d'opération de plus de 31 %! Normal lorsque l'on ne rémunère pas les auteur-e-s, et qu'on leur revend à fort prix les articles qu'ils ont eux-mêmes écrits!

Ainsi, la majorité de la littérature publiée dans les revues scientifiques demeure verrouillée derrière un mur payant (*paywall*), et ce, tant pour les chercheurs et les praticiens que pour le grand public – qui finance par ailleurs la très grande majorité des travaux de recherche. Conscients de l'importance de l'accès aux connaissances

sur la COVID-19 – mais également, avouons-le, du désastre de relations publiques potentiel associé à des contraintes d'accès – bon nombre de maisons d'édition commerciales ont décidé de rendre disponible gratuitement, le temps de la pandémie, l'ensemble des travaux publiés sur la COVID-19 et les coronavirus. Or, une telle ouverture des résultats de recherche sur ces thématiques spécifiques admet implicitement que la situation normale – c'est-à-dire les barrières à l'accès – est un frein à l'avancement des connaissances! Cela suggère également que la COVID-19 est une maladie plus importante que le cancer ou les maladies cardiovasculaires, pour lesquelles une ouverture ne serait pas nécessaire. Si ouvrir la recherche sur les coronavirus accélère la production de connaissances dans ce domaine, pourquoi – autres que pour des raisons purement mercantiles – ne pas ouvrir les résultats de recherche sur tous les enjeux de santé?

La pandémie actuelle démontre l'importance de la libre circulation des résultats de recherche. Elle servira, peut-on espérer, de catalyseur pour des changements majeurs dans le domaine des pratiques de diffusion des connaissances. Si nous prenons les bonnes décisions, l'après-COVID-19 verra la mise en place d'infrastructures publiques de diffusion des connaissances, et d'incitatifs et de politiques beaucoup plus fermes s'assurant que la recherche financée par les fonds publics soit disponible pour tous. Il est essentiel que chercheur-se-s, universités et gouvernements reconnaissent ce que cette crise de santé publique a rendu évident : l'accès libre et immédiat aux résultats de recherche est nécessaire à l'avancement des connaissances, la prise de décisions informées, et la sauvegarde de vies humaines. ■



CRÉATIVITÉ ET ADAPTATION, DEUX FACTEURS CLÉS DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Jean-Yves LECOMPTE

Directeur scientifique, Recherche
et Développement, Cintech
Agroalimentaire

Sophie VINCENT

Directrice de projets, Recherche
consommateurs et Évaluation
sensorielle, Cintech Agroalimentaire

Se nourrir est un besoin de base; de ce fait, le domaine alimentaire est bien souvent épargné par les crises économiques, politiques ou sociétales. Cependant, l'arrivée de la COVID-19 a créé une onde de choc, dont les répercussions sur les entreprises et les consommateurs se sont fait rapidement sentir.

Notre centre de recherche accompagne depuis 25 ans les entreprises en transformation alimentaire du Québec. Nous les aidons à innover par la R et D, la recherche « consommateurs » et le transfert technologique. C'est ce rôle actif dans l'industrie qui nous amène ici à faire ressortir ces quelques observations qui émergent de la présente crise.

En tant que services essentiels, les entreprises en transformation alimentaire ont continué leurs activités. En effet, plusieurs entreprises qui vendaient leurs produits dans les supermarchés ont vu leurs ventes exploser, nous n'avons

« Au niveau des consommateurs, on verra possiblement la recherche d'une alimentation santé, cuisinée à la maison, avec des produits locaux. »

qu'à penser à la farine, la levure ou les aliments surgelés. Outre la grande demande envers les produits de base, les habitudes de consommation des Québécois ont également bien changé. Ils

passent moins de temps en épicerie, fréquentent un seul lieu d'achat et privilégient les épiceries plus conventionnelles au détriment des magasins de spécialité ou des grandes surfaces. Ces changements ont eu des répercussions considérables sur les statistiques de ventes des derniers mois.

La plupart des entreprises ont dû faire preuve d'ingéniosité et de résilience en s'adaptant du jour au lendemain. Certaines vivent des défis particuliers, tant au niveau de la chaîne d'approvisionnement, de la disponibilité de la main-d'œuvre, des mesures sanitaires additionnelles que de la distribution.

« L'histoire nous apprend qu'en cas de crise, les entreprises qui innovent s'en sortent toujours mieux que les autres. »

D'autres, comme les entreprises qui fournissaient exclusivement les restaurants ou les écoles, ont dû procéder à des changements majeurs pour survivre. Au contraire, celles qui commercialisent leurs produits en ligne ont vu leurs ventes exploser, et bien souvent, peinent à répondre à la demande. Beaucoup ont fait appel à leur potentiel créatif et adaptatif, par exemple en modifiant le format de leurs produits pour vendre en épicerie plutôt qu'en restauration, ou en créant des partenariats avec d'autres compagnies pour partager des plateformes de vente en ligne.

À court terme, on peut s'attendre à voir les changements suivants pour les entreprises en transformation alimentaire : un approvisionnement plus local, une adaptation des formats et des assortiments de produits ou une modification de la composition des aliments pour répondre aux divers canaux de distribution (vente au détail, commerce en ligne). Des efforts importants seront réalisés pour réduire les coûts de production, en particulier en remplaçant certains ingrédients par des alternatives moins dispendieuses.

Au niveau des consommateurs, on verra possiblement la recherche d'une alimentation saine, cuisinée à la maison, avec des produits locaux. Des changements inévitables d'habitudes de consommation sont également à prévoir dans les restaurants et tous les lieux de rassemblement. Les achats en ligne et la livraison à l'auto poursuivront leur croissance.

Les répercussions à moyen terme sont plus difficiles à prévoir. Elles dépendront en grande partie de la forme que prendront la reprise économique, la progression de l'épidémie, les choix budgétaires des gouvernements, mais aussi le comportement des consommateurs.

Le secteur de la transformation alimentaire sera longtemps confronté à de nouvelles réalités telles que la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, la hausse des coûts de production et les répercussions du manque de main-d'œuvre. Ainsi, certaines entreprises chercheront à réduire davantage les coûts de formulation, à automatiser leurs lignes de production, à augmenter les durées de vie de leurs produits, à valoriser leurs résidus de production et revoir leurs gammes de produits en fonctions des besoins et attentes des consommateurs.

Au cours de cette crise, les consommateurs ont tous pris conscience de l'importance des entreprises de la transformation alimentaire, de la complexité des interactions entre les différents acteurs qui permettent aux aliments de passer du champ à notre table. Plus conscientisés, ils deviendront plus exigeants, et pour survivre, les entreprises devront faire preuve de créativité et d'adaptation. L'histoire nous apprend qu'en cas de crise, les entreprises qui innovent s'en sortent toujours mieux que les autres. ■

POUR SUIVRE LA MISSION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

Olivier LEMIEUX

Professeur en administration scolaire,
Université du Québec à Rimouski

Avant la COVID-19, le monde de l'éducation au Québec était en ébullition. Après plusieurs années de vaches maigres et de vitesse de croisière, l'élection de la Coalition avenir Québec le 1^{er} octobre 2018 – un gouvernement ayant fait de l'éducation un engagement quasi historique – entraînait un réinvestissement dans le système scolaire et de nombreux changements législatifs et réglementaires. La mise en œuvre de ces changements, auxquels il faut ajouter la négociation des conventions collectives, annonçait un hiver chaud, très chaud.

À l'inverse de son impact sur le milieu de la santé, la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Québec a en quelque sorte refroidi le milieu scolaire québécois. En fait, elle a interrompu les activités éducatives, du préscolaire jusqu'à l'universitaire, du moins dans les espaces physiques où elles se livrent normalement. Elle a eu pour effet de mettre – pour un temps – le couvercle sur la marmite. Cette mesure permettra-t-elle d'éviter les débordements? Ou n'est-ce que partie remise? Seul l'avenir nous le dira. Dans tous les cas, l'interruption prolongée des activités éducatives inhérentes à la poursuite

de la mission de l'école québécoise aura mis en évidence un certain nombre de ses tares auxquelles les titulaires de charges publiques devront rapidement s'attaquer.

La mission de l'école québécoise

Au cours des années 1960, les autorités publiques ont fait le choix de démocratiser l'éducation au Québec, du primaire jusqu'à l'universitaire. Dans le contexte du rapport Parent, cette démocratisation a pris forme à travers la création d'un ministère de l'Éducation ayant à sa tête un décideur public élu et imputable auprès de la population, ainsi que par l'entremise

« Les autorités en éducation [...] devront profiter de la sortie de crise pour mener une réflexion de fond sur ce système scolaire à plusieurs vitesses et poser des actions concrètes pour freiner la ségrégation scolaire, un facteur important de la ségrégation sociale. »

d'une accessibilité géographique et financière aux établissements scolaires et d'enseignement supérieur. Après avoir poursuivi pendant de nombreuses années cet idéal d'accessibilité pour tous, cette mission démocratique s'est vue quelque peu modifiée dans le contexte de la réforme scolaire initiée à la fin des années 1990 et reconnue aujourd'hui sous le nom de « Renouveau pédagogique ». Plutôt qu'une *accessibilité pour tous*, l'école québécoise devait désormais viser la *réussite pour tous*.

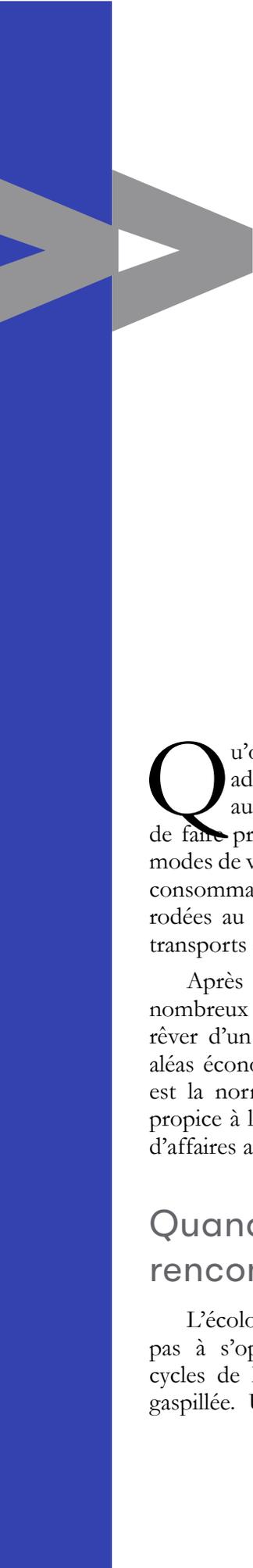
Alors que plusieurs estimaient que l'idéal d'accessibilité était en quelque sorte atteint, la crise provoquée par la COVID-19 est venue jeter une ombre sur cette accessibilité. En ces temps de confinement où l'accès physique au milieu scolaire est impossible, seuls les établissements déjà engagés dans l'enseignement à distance sont arrivés à assurer efficacement cet accès. En ce qui concerne l'enseignement obligatoire (primaire et secondaire), ces institutions sont majoritairement issues du réseau d'enseignement privé, ce qui met sous les projecteurs les inégalités scolaires depuis longtemps décriées. Si les autorités en éducation ont déjà engagé un certain nombre d'initiatives visant à pallier ces inégalités, exacerbées par le contexte de crise, elles devront profiter de la sortie de crise pour mener une réflexion de fond sur ce système scolaire à plusieurs vitesses et poser des actions concrètes pour freiner la ségrégation scolaire, un facteur important de la ségrégation sociale.

Alors que l'école québécoise poursuit un idéal de réussite pour tous depuis les années 1990, il existe un certain débat autour de la nature de cette réussite. Plutôt qu'un idéal de réussite *scolaire*, considérée comme trop attachée à l'instruction, la performance et la compétition, plusieurs vont préférer celui de la réussite *éducative*, qui ajoute à cette mission d'instruction celles de la socialisation et de la qualification. Or, les initiatives déployées jusqu'ici par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – par exemple la plateforme numérique *L'école ouverte : Fais ton parcours!* ou la transmission de

trousses pédagogiques hebdomadaires – se consacrent surtout à la mission d'instruction. Ces ressources impliquent également peu ou pas l'enseignant, un acteur pourtant au cœur de l'acte pédagogique. Il sera intéressant d'observer, au cours des prochaines semaines, si les mesures déployées par le plan de réouverture des écoles arriveront à répondre, en tout ou en partie, au problème d'accessibilité en période de crise et à remplir à nouveau les missions de socialisation et de qualification.

« Les spécialistes en sciences de l'éducation devront jouer un rôle important pour accompagner les acteurs scolaires et les aider à relever les nombreux défis que dressent le contexte de crise et ses conséquences. »

Enfin, l'interruption des activités éducatives provoquée par la crise de la COVID-19 a mis en évidence des points d'ombre entourant les rôles et les responsabilités des acteurs scolaires, particulièrement en matière de leadership et de gestion de crise. Sachant que la crise actuelle peut se perpétuer sur de nombreux mois et que de nouvelles crises analogues à celle-ci pourraient apparaître au cours des prochaines décennies, il est crucial d'y jeter un nouvel éclairage et de doter le milieu scolaire de solides plans de gestion des risques et de gestion de crise. Pour ce faire, les spécialistes en sciences de l'éducation devront jouer un rôle important pour accompagner les acteurs scolaires et les aider à relever les nombreux défis que dressent le contexte de crise et ses conséquences. ■



L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE : UNE STRATÉGIE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Claude MAHEUX-PICARD

Directrice générale du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI)

Qu'on le veuille ou non, il nous faut admettre que la pandémie actuelle aura au moins eu comme effet positif de faire prendre conscience de l'impact de nos modes de vie sur l'économie et l'environnement : consommation effrénée, routines familiales rodées au quart de tour, temps perdu dans les transports en solo, etc.

Après quelques semaines de confinement, nombreux sont celles et ceux qui se sont mis à rêver d'un monde plus vert, plus résilient aux aléas économiques et sanitaires, où l'achat local est la norme. L'heure apparaît donc plus que propice à la remise en question de nos modèles d'affaires actuels.

Quand l'écologie rencontre l'industrie

L'écologie industrielle, deux mots qui n'ont pas à s'opposer, est un concept inspiré des cycles de la nature où aucune ressource n'est gaspillée. Un système industriel respectant ce

principe tend vers le zéro déchet et un usage judicieux de toutes ses ressources : matérielles, énergétiques, voire même humaines. Un modèle économique respectant ce principe met en œuvre une économie dite circulaire, qui s'efforce de

« L'écologie industrielle, deux mots qui n'ont pas à s'opposer, est un concept inspiré des cycles de la nature où aucune ressource n'est gaspillée. »

réduire son empreinte environnementale tout en contribuant au bien-être global des individus et des collectivités. On est à mille lieues du traditionnel « extraire, fabriquer, consommer et jeter ».

Sur un territoire donné, on parle de symbiose quand des entreprises et des industries se regroupent pour effectuer une meilleure gestion de leurs ressources. Elles s'échangent alors, dans une relation de proximité, des biens et services où le déchet devient une ressource à exploiter. Il existe dans le monde bon nombre

de ces symbioses industrielles. Le Québec fait bonne figure à ce chapitre avec un réseau de près d'une vingtaine de territoires regroupés dans la communauté de pratique Synergie Québec.

Porté par une soixantaine d'animateurs et de conseillers en économie circulaire, ce réseau accompagne les entreprises et les organisations (villes, centres hospitaliers, commissions scolaires, etc.) dans l'adoption de pratiques durables. En s'échangeant des ressources, ces dernières y gagnent en réduction du coût d'achat de matières premières et du coût d'élimination des résidus, et en nouvelles relations d'affaires de proximité. En d'autres mots : compétitivité et résilience améliorées pour les entreprises impliquées. Que demander de plus?

Agilité et performance

Ce réseau structuré d'experts en économie circulaire s'est montré d'une redoutable efficacité au cours des derniers mois. Il s'est adapté au contexte en repérant par exemple rapidement des matières résiduelles fermentescibles pouvant servir à la production de gel hydroalcoolique, en trouvant des surplus de contenants pour leur commercialisation, en accompagnant les entreprises pour la mise en place des directives sanitaires, etc. Ces initiatives ont permis de maintenir des entreprises en activité et de préserver de nombreux emplois. Au retour à la normale, elles n'auront pas à se relever de mois difficiles. De plus, leurs employés auront développé de nouvelles compétences et, fiers de leurs accomplissements, il y a fort à parier qu'ils seront loyaux à leur employeur pour longtemps.

Ce modèle d'économie circulaire a démontré son efficacité comme moyen d'accroître la résilience des entreprises en temps incertains. La pandémie a eu pour effet de le mettre en relief.

Les projets de symbiose industrielle se développent depuis plus de dix ans déjà au Québec. Pour la période 2016-2019, ce sont 4,5 millions \$ qui ont été économisés par les entreprises participantes et 14 000 tonnes de

résidus détournées de l'enfouissement. Ainsi, on a évité l'équivalent de l'émission 12 000 tonnes de CO₂.

« Ce modèle d'économie circulaire a démontré son efficacité comme moyen d'accroître la résilience des entreprises en temps incertains. La pandémie a eu pour effet de le mettre en relief. »

Une transition nécessaire

Pour déployer ce modèle, la prise de décision doit considérer les impacts environnementaux et sociaux tout comme l'aspect économique. Les dirigeants d'entreprise doivent ainsi s'intéresser davantage au contenu de leurs conteneurs à déchets.

Depuis toujours, le secteur du recyclage et de la valorisation des matières résiduelles peine à compétitionner le faible coût de l'enfouissement au Québec. Plusieurs matières récupérées par la collecte sélective trouvent difficilement preneur dû au manque de débouchés locaux. Les donneurs d'ordre doivent paver la voie en exigeant des contenus en matières recyclées dans les devis techniques. Le gouvernement devrait, de son côté, s'assurer d'accélérer l'approbation de ces matières pour les usages qu'il réglemente, dans le secteur des transports et du génie civil notamment où les volumes impliqués sont considérables et pourraient changer la donne.

Il faut que la transition vers l'économie circulaire s'inscrive dans une politique nationale forte. Avec ses nombreux chercheurs et intervenants dans le domaine, le Québec peut se targuer d'être un précurseur au Canada. Qu'attendons-nous pour mettre ces experts à contribution?

L'écologie industrielle permet, chiffre à l'appui, de concilier les enjeux économiques et environnementaux. L'opportunité nous est donnée de prendre un nouveau départ. Saisissons-la. ■

MISER SUR LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Benoît MORISSETTE

Chercheur postdoctoral au Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie, Université du Québec à Montréal

A lors que les politiciens et les experts en appellent à une action vigoureuse de l'État pour surmonter les défis qu'impose la COVID-19 à la société québécoise, les villes disposent d'une autonomie leur permettant de contribuer activement à cet effort collectif.

En 2017, l'Assemblée nationale adoptait effectivement une loi qui reconnaissait les municipalités en tant que gouvernements de proximité. La même année, Montréal obtenait son statut de métropole. Un an auparavant, Québec accédait au rang de capitale nationale.

Ces changements législatifs visaient à redéfinir le statut des villes au sein de l'État québécois. Ils leur octroyaient des pouvoirs accrus en matière d'urbanisme et de développement local. Ces lois leur conféraient aussi de nouveaux pouvoirs de taxation. Les contrôles administratifs exercés par le gouvernement du Québec sur l'action des municipalités étaient également réduits. Montréal se voyait attribuer une capacité d'action supplémentaire dans le secteur de l'immigration et du développement économique, tandis que Québec recevait de nouveaux pouvoirs dans le champ du patrimoine.

Le temps où les villes étaient envisagées comme des « créatures du gouvernement », c'est-

« Les fonctions qu'exercent les villes les amènent à bâtir des liens privilégiés avec leurs citoyens, ainsi qu'avec les acteurs sociaux et économiques. »

à-dire des entités assujetties à sa volonté, semblait révolu. Désormais, elles formeraient un ordre de gouvernement autonome aux yeux de Québec.

Les promesses la démocratie de proximité

L'attribution d'un nouveau statut aux villes peut être considérée comme une avancée démocratique. Elle permet aux citoyens d'exercer une prise plus importante sur le gouvernement de leur collectivité locale, par l'entremise de leurs institutions municipales.

Les fonctions qu'exercent les villes les amènent à bâtir des liens privilégiés avec leurs citoyens, ainsi qu'avec les acteurs sociaux et économiques. Cette proximité leur permet aussi de mieux tenir compte des besoins et des aspirations de leur collectivité.

Fortes de leur nouveau statut, les villes possèdent une capacité d'action grâce à laquelle elles peuvent orchestrer des stratégies de reprise économique adaptées à la réalité locale. Plusieurs d'entre elles ont déjà annoncé des plans de relance prévoyant notamment un soutien financier aux entreprises et la mise en chantier de projets d'infrastructures.

« En donnant aux villes un accès à des fonds suffisants ainsi qu'en respectant ses plus récents engagements à leur égard, le gouvernement du Québec pourrait consolider les bases d'une démocratie de proximité encore fragile. »

La pandémie suscite aussi des réflexions sur la place des aînés dans la société québécoise. Dernièrement, plusieurs municipalités se sont lancées dans l'élaboration de politiques familiales ou de développement social. Cet exercice se déroule en concertation avec des groupes communautaires et les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux. La capacité des villes à former des réseaux d'acteurs et à coordonner leurs interventions contribue à la création de forums où des enjeux comme l'inclusion des aînés sont discutés. L'ouverture de tels espaces favorise alors le développement de services et d'activités complémentaires, taillés aux besoins particuliers des collectivités locales.

Côté culturel, les municipalités gèrent des bibliothèques, des salles de spectacles, des galeries d'art. Elles fournissent aussi un soutien financier et logistique aux organismes culturels. Plusieurs

s'impliquent également dans la production d'événements comme des festivals, des spectacles ou des projections cinématographiques. Les municipalités sont donc bien outillées pour soutenir le redémarrage de la vie culturelle qu'attendent impatiemment les créateurs.

Une autonomie fragile

La contribution des municipalités à la reprise demeure toutefois tributaire de leurs ressources financières. Contrairement aux ordres supérieurs de gouvernement, leur pouvoir d'emprunt reste limité. La législation provinciale leur interdit aussi de présenter des budgets déficitaires. Simultanément, les villes s'attendent à une baisse des revenus issus de l'impôt foncier – leur principale source de financement – ainsi que des droits de mutation. Alors que le transport collectif doit être assuré, la baisse d'achalandage se traduit aussi par la réduction considérable des revenus provenant des frais d'utilisation.

L'ampleur de la participation des villes à l'après-COVID-19 dépendra donc de l'aide financière que leur verseront les gouvernements provincial et fédéral. En particulier, les réponses qu'apportera le gouvernement du Québec à leurs demandes révéleront la solidité du socle sur lequel repose leur autonomie récemment acquise.

S'il assortit le financement offert aux municipalités de conditions strictes, qu'il limite leur autonomie financière ou qu'il entend stimuler la reprise par des politiques centralisatrices, le gouvernement du Québec les transformera à nouveau en « créatures » soumises à sa volonté. En donnant aux villes un accès à des fonds suffisants ainsi qu'en respectant ses plus récents engagements à leur égard, le gouvernement du Québec pourrait consolider les bases d'une démocratie de proximité encore fragile. ■

ENSEIGNER : EN CHAIR OU EN LIGNE?

Sébastien MUSSI

Professeur de philosophie au collège et a été chargé de cours en science politique à l'université

J'ai essayé d'être positif. D'y voir une opportunité. De me dire qu'il y a eu des bons coups. Ça va bien aller.

L'expérience de l'enseignement en ligne s'est révélée aliénante. Aliénation : ce qui rend étranger à soi, tout en renforçant ce qui la produit. Sentiment d'être le prof absent de mes étudiants. De renforcer la mainmise d'une institution de plus en plus obsédée par le rendement.

L'état d'urgence justifiait la situation. Mais pour l'automne, où sont les scénarios alternatifs des collèges, nonobstant la demande du gouvernement (25 mai) ou le commentaire de Bernard Tremblay, président de la Fédération des cégeps, « l'expérience à distance, ça n'a pas été wow » (JDQ, 12 mai)? La question de la présence en chair et en os semble n'être pensée que dans le cas des stages ou des laboratoires. Un état d'urgence constitue une exception, et c'est à ce titre que les mesures qu'il rend possibles sont acceptables. Que penser alors de la prolongation de ces mesures? Après l'automne 2020, l'hiver 2021? L'enseignement en ligne « est là pour rester », affirme l'experte Diane Leduc, membre du Groupe de recherche interuniversitaire sur l'évaluation et la mesure en éducation à l'aide

des technologies de l'information et de la communication (*Affaires universitaires*, 25 mai).

Naomi Klein montre comment le capitalisme utilise les crises pour s'imposer et comment pour cela il met en circulation des idées, des solutions toutes prêtes. Elle montre dans *The Guardian* (13 mai) comment les entreprises « *big tech* » sont prêtes à profiter de la pandémie. L'idée de l'enseignement en ligne est tellement présente dans la sphère collégiale comme solution aux

« Il est difficile de croire que les dépenses actuelles ne mèneront pas à une banalisation de l'enseignement en ligne et des servitudes qu'il exige. »

problèmes perçus des cégeps, c'est-à-dire de rendement, qu'il n'est pas étonnant que ce soit la seule solution sérieusement envisagée par les collèges pour l'automne 2020.

L'aliénation, c'est aussi celle des étudiants. Marcuse demande « comment des gens qui ont subi une domination efficace et réussie peuvent-ils créer par eux-mêmes les conditions de la liberté? ». Et c'est aussi celle des institutions.

On réclame tellement le « maillage » des écoles au marché qu'on est en train de mettre en place les conditions pour qu'il devienne la norme : car l'enseignement en ligne implique matériel, logiciels, plateformes, structure... J'en dépends pour ma prestation de cours, mon institution pour remplir sa mission. Il est difficile de croire que les dépenses actuelles ne mèneront pas à une banalisation de l'enseignement en ligne et des servitudes qu'il exige.

On compte sur ma créativité. Tout à coup, l'importance du prof est devenue manifeste. Pourtant, quand il faudrait inclure le prof dans la prise de décision, on n'est plus là. Écoute-t-on ceux et celles qui mettent en garde contre le réflexe « en ligne »? Ma créativité, alors, à quoi, à qui, va-t-elle servir?

L'effort est porté sur les problèmes technologiques. On nous offre une foultitude de formations pour nous « mettre à niveau » des dernières applications en vogue. Notre métier vient de passer dans les mains des divers prestataires de services, branchés « *big tech* » bord

« ... expliquer l'évidence : que la présence humaine n'est pas facultative, qu'il ne suffit pas de la regretter tout en mettant en place les conditions de sa négation. »

en bord. « Pour accélérer la mise en place de l'école à l'ère du numérique, il faut accroître le nombre d'enseignants qui y adhèrent » (*Manifeste pour l'éducation au Québec*, dans la lignée du *think tank* du PLQ, 2015).

Mais les problèmes sont humains. L'enseignement en ligne exige de nos étudiants une grande capacité à organiser leur temps et leurs efforts, qu'ils ne possèdent pas en arrivant au collège et que bien des adultes ne développent jamais. Problèmes humains encore : McLuhan disait que la manière dont l'information circule définit les relations des humains entre eux et au

monde. Où va-t-on alors, avec l'enseignement en ligne? Peut-on prendre un moment pour y penser et écouter aussi autre chose que le mantra du rendement?

Que devient la parole dont est porteur le prof, qui justement cherche à dire autre chose que le travail et la rentabilité? Une ligne de code qui permet d'opérer le système, de mettre en relation des clients avec la sphère informationnelle. Mais la parole a à s'incarner dans une présence, elle qui permet la reconnaissance de notre humanité commune. C'est d'autant plus vrai d'une discipline comme la philosophie, qui allie l'abstrait du concept au concret le plus affrontant, celui de notre condition – souffrante, mortelle, limitée, désirante, capable de joie comme de désespoir.

J'ai essayé : imaginer l'enseignement de la philo pour les mois à venir. Il est pour moi bien trop tôt pour espérer comprendre la présente crise. Ce que je vois se mettre en place me laisse avec l'impression poisseuse de devoir expliquer l'évidence : que la présence humaine n'est pas facultative, qu'il ne suffit pas de la regretter tout en mettant en place les conditions de sa négation. ■

MIEUX PARTAGER LES RISQUES

Alain NOËL

Professeur au Département de science politique et président du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2006-2014), Université de Montréal

Dans son adresse à la nation du 12 mars, Emmanuel Macron a souligné l'importance, dans la crise actuelle, du modèle social français et, notamment, des soins de santé gratuits, « sans condition de revenu, de parcours ou de profession ». Nos programmes sociaux, ajoutait-il « ne sont pas des coûts ou des charges, mais... des atouts indispensables quand le destin frappe ». Lors d'une pandémie, en effet, il est dans l'intérêt de tous que chacun puisse être soigné. Il en va de même pour la sécurité du revenu en temps de récession. Le soutien économique apporté à ceux qui perdent leur emploi ou leur revenu consolide l'activité économique, et profite ainsi à tous les citoyens.

Nos gouvernements ont bien compris cette logique fondamentalement démocratique de partage du risque. Les gouvernements des provinces ont rapidement pris des mesures énergiques pour consolider le système de santé, mettre la société et l'économie en pause, et protéger les revenus des ménages et des entreprises. Le gouvernement fédéral a mis sur pied plusieurs nouveaux programmes, à une hauteur de plus de 117 milliards de dollars (soit 5 % du PIB), et, contrairement au chaos

administratif qui règne aux États-Unis, il a réussi à mettre ceux-ci en œuvre promptement et efficacement.

« Nos gouvernements ont bien compris cette logique fondamentalement démocratique de partage du risque. »

Les sondages montrent que les citoyens appuient largement ces investissements, tout comme ils respectent les consignes sur le confinement. En mettant tout le monde à risque, la pandémie et la crise économique mettent en relief l'importance d'institutions publiques vigoureuses et la pertinence de protections sociales généreuses et universelles.

Si on se fie à l'expérience des deux guerres mondiales, cet élan en faveur d'interventions publiques bénéficiant à l'ensemble des citoyens pourrait se prolonger dans les mois qui suivront la pandémie, d'autant plus que la menace ne s'effacera que graduellement.

Il faudra alors se rappeler d'où nous venons. Dans les années récentes, en effet, nous n'avons

pas toujours été aussi enclins à partager les risques. Nous avons laissé croître les inégalités et négligé nos programmes sociaux.

« ... nous pourrions faire mieux. En dépit d'un haut niveau d'emploi, les salaires et les conditions de travail au bas de l'échelle ne se sont guère améliorés. Ce sont les revenus des plus riches qui ont progressé le plus depuis vingt ans. »

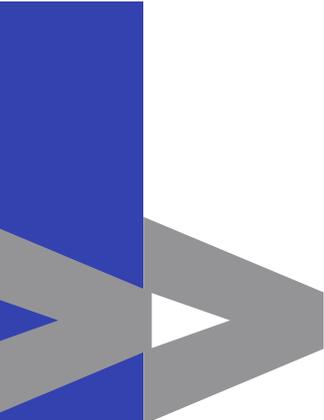
La pandémie nous fait d'ailleurs réaliser de façon brutale les conséquences de cette négligence. Dans les CHSLD, par exemple, les ressources manquent et les services sont assurés par des préposés qui, de l'avis même du premier ministre, sont sous-payés. Alors que le chômage explose, l'assurance-emploi ne peut répondre à la demande, et il faut créer de toutes pièces une prestation canadienne d'urgence pour soutenir ceux qui ne sont pas éligibles.

Entendons-nous bien, ce n'est pas l'enfer. Depuis vingt ans, le Québec a mieux résisté à la hausse généralisée des inégalités que le reste du Canada, et il a également bien fait pour réduire la pauvreté. Et en dépit des politiques d'austérité, nos dépenses sociales en proportion du PIB ont continué d'augmenter. Au chapitre des politiques familiales, par exemple, nous investissons beaucoup plus qu'avant. Nous bénéficions également d'un mouvement syndical et d'un secteur communautaire vigoureux, des traits favorables à l'égalité.

Mais nous pourrions faire mieux. En dépit d'un haut niveau d'emploi, les salaires et les conditions de travail au bas de l'échelle ne se sont guère améliorés. Ce sont les revenus des plus riches qui ont progressé le plus depuis vingt ans. En même temps, la sécurité du revenu pour les chômeurs et les personnes sans emploi s'est détériorée. En 1990, 84 % des chômeurs canadiens

touchaient des prestations d'assurance-chômage; en 2018, moins de la moitié des chômeurs (46,5 %) avaient encore droit à l'assurance-emploi. Les revenus d'aide sociale, au Québec, se situent aussi parmi les plus bas au monde. Au total, l'État-providence canadien demeure bien moins généreux qu'on le pense. En pourcentage du PIB, nos dépenses sociales nous placent à la traîne parmi les pays de l'OCDE, derrière même les États-Unis!

L'occasion sera bonne, au sortir de la pandémie et de la récession, de se rappeler que c'est tous ensemble que nous sommes passés au travers, dans le but de revoir l'architecture de nos programmes sociaux. Il ne s'agit pas tant de dépenser plus, encore que l'on pourrait facilement faire davantage, que de dépenser mieux, pour construire une société plus juste, où les risques et les avantages sont mieux partagés. ■



RESTER OUVERTS À L'IMMIGRATION

Mireille PAQUET

Professeure au Département de science politique et titulaire de la Chaire de recherche sur la politique de l'immigration, Université Concordia

Catherine XHARDEZ

Stagiaire postdoctorale, Centre pour l'étude de la politique et de l'immigration, Université Concordia

Le contrôle des migrations est au cœur des réponses étatiques à la COVID-19. Plus de 145 États dans le monde ont fermé totalement ou partiellement leurs frontières. Le Canada aussi a mis en place des restrictions majeures d'accès à son territoire pour les ressortissants étrangers, même si certaines exemptions sont prévues pour les travailleurs étrangers œuvrant dans des secteurs vitaux, comme l'agriculture.

Si après la crise ces mesures d'urgence pourront être partiellement levées, la manière dont est envisagé l'après-COVID-19 entraînera une remise en question profonde des politiques d'immigration. Le Québec ne fait pas exception. Le défi est d'imaginer un après-COVID-19 en se basant sur les fondations du régime québécois d'immigration plutôt qu'uniquement sur des logiques économistes.

« Le défi est d'imaginer un après-COVID-19 en se basant sur les fondations du régime québécois d'immigration plutôt qu'uniquement sur des logiques économistes. »

Bien que ce soit le gouvernement fédéral qui contrôle les frontières au Canada, le Québec détient des pouvoirs distincts et étendus dans le domaine de l'immigration. En vertu de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration de 1991, la province met en place des mesures d'attraction des immigrants, sélectionne les immigrants économiques, recommande les immigrants temporaires, et il est responsable des services d'intégration.

Ces pouvoirs ont soutenu la mise en place d'un régime d'immigration caractérisé par trois

principes : la favorisation de l'immigration permanente à des fins de développement économique et démographique, l'importance du français pour la sélection et l'intégration des immigrants ainsi que le soutien à l'immigration humanitaire et l'accueil permanent des réfugiés. Ces principes différencient le Québec d'autres régions minoritaires qui ont mis en place des politiques qui restreignent davantage les droits des immigrants à des fins de préservation culturelle.

Or, les décisions politiques qui devront être prises au sortir de la COVID-19 risquent de mener à une remise en question profonde de ces principes. Au Québec, comme partout dans le monde, ces décisions se prendront à la lumière de conditions économiques extrêmement difficiles, incluant des hauts taux de chômage. De plus, ces choix devront être faits face à une population dont les sentiments quant à l'immigration changent avec, entre autres, la montée des craintes sanitaires liées aux mouvements de populations ou la hausse de la xénophobie liée à la COVID-19. Dans un tel contexte, le gouvernement du Québec pourrait être tenté de limiter l'immigration permanente et ses engagements humanitaires afin de sécuriser la population. De telles décisions, si elles paraissent logiques à première vue, pourraient remettre en question les avancées du Québec dans le domaine migratoire.

En particulier, le défi d'imaginer les politiques d'immigration du Québec dans le monde de l'après COVID-19 illustre une problématique plus large : la pauvreté des discours économistes pour penser l'immigration comme projet de société. Comme l'a documenté notamment la juriste Catherine Dauvergne, les objectifs de justice sociale, de droits humains et les principes liés au droit d'asile ont perdu un terrain considérable depuis une décennie. Ces principes agissaient comme digue – hautement imparfaite – devant les désirs de restriction dans le domaine migratoire. Comme en témoigne la réponse internationale à la crise des réfugiés, ces

arguments ne sont plus populaires à l'heure de la montée des populismes anti-immigration. Face à cela, un seul discours semble encore permettre l'ouverture à l'immigration : celui liant la mobilité des humains à des gains économiques.

Au Québec, le discours économiste a pris une ampleur importante chez tous les partis politiques. Accueillir des immigrants devient donc uniquement une manière de répondre aux pénuries de main-d'œuvre, afin de soutenir l'économie du Québec. Cette vision mène déjà à un effritement de certains principes du régime d'immigration du Québec, dont le plus visible est la croissance de l'immigration temporaire.

Ces discours ne sont pas des bases fertiles pour penser l'après COVID-19 : leur application sans recul et sans critique poussera à une baisse des seuils d'immigration, une croissance de l'instrumentalisation des travailleurs temporaires ainsi qu'à un recul de l'engagement envers l'immigration humanitaire. Il faudra, pour que le Québec reste ouvert, un effort conscient et explicite visant à se rappeler des fondations de notre régime distinct d'immigration et de l'apport exceptionnel des personnes immigrantes à notre société, au-delà de l'économie. Nul doute que cette tâche s'avérera ardue, d'autant plus qu'elle s'effectuera d'abord sous l'égide d'un gouvernement aux sentiments ambigus par rapport à l'immigration. ■

« ... le défi d'imaginer les politiques d'immigration [...] illustre une problématique plus large : la pauvreté des discours économistes pour penser l'immigration comme projet de société. »



LE TRAVAIL : LA SEULE SOURCE DE CRÉATION DE LA RICHESSE COLLECTIVE

Yvan PERRIER

Professeur de sciences politiques au
Cégep du Vieux Montréal et chargé
de cours à l'Université du Québec en
Outaouais

Nous sommes présentement en crise. Cette crise de type sociosanitaire a un impact majeur sur l'activité économique. Le taux de chômage au Québec est passé d'environ 5 % à 18 % en moins de deux mois. La question qui se pose, à ce moment-ci, est la suivante : quel avenir pouvons-nous envisager pour le travail salarié? Pour les fins du présent texte, nous tenons à préciser qu'à l'ère de la mécanisation et de la robotisation, le travail peut se définir comme une intervention de quelqu'un ou de quelque chose sur quelqu'un ou sur quelque chose.

Le jeu des prédictions

Dans la foulée de la crise économique de 1982-1983 (où le taux de chômage a atteint 14 % au Québec), André Gorz et Jeremy Rifkin ont envisagé l'avenir en parlant de la raréfaction de l'emploi et de la nécessité de le partager (Gorz) et même de « la fin du travail » (Rifkin).

Nous sommes d'avis qu'à court terme, nous pouvons nous attendre à un processus de « destruction créatrice » tel que conçu par l'économiste Joseph Schumpeter. Dans la

« Tant et aussi longtemps que la propriété des entreprises restera de type capitaliste, nous devons nous attendre à des rapports capitalistes de travail, c'est-à-dire des rapports hiérarchiques d'exploitation et de domination. »

foulée de la présente crise, certaines entreprises périront et d'autres, celles qui sont capables d'innovations, pourront éventuellement tirer leur épingle du jeu et croître. Les rapports de travail seront-ils transformés pour autant? Tant et aussi longtemps que la propriété des entreprises restera de type capitaliste, nous devons nous attendre à des rapports capitalistes

de travail, c'est-à-dire des rapports hiérarchiques d'exploitation et de domination. Le télétravail et la robotisation se propageront au sein d'une multitude d'entreprises, mais ne modifieront pas ces relations.

Il y aura possiblement une Commission d'enquête qui s'interrogera au sujet de ce qui a bien ou mal fonctionné durant ce Grand confinement. Cette Commission proposera diverses mesures concernant l'hygiène au travail ou des programmes de soutien du revenu aux personnes salariées, assortis de programmes d'aide financière pour les entreprises.

Le jeu de la « vision » de société

Mais ce qui serait souhaitable c'est que le présent désordre mène à une grande réflexion et débouche sur un programme de réformes du type Rapport Beveridge et *Welfare State*. Soit un programme de restructuration et de réorganisation aussi important que celui mis en place à la suite de la Grande Crise des années 1930 et de la Deuxième Guerre mondiale. Un programme de développement économique, souhaitons-le, plus respectueux

« ... il n'y a qu'une seule source de création de la richesse, et cette source réside dans le travail (salarié ou non). Il y a d'autres sources d'enrichissement personnel, mais ces sources n'ajoutent rien à l'enrichissement collectif. »

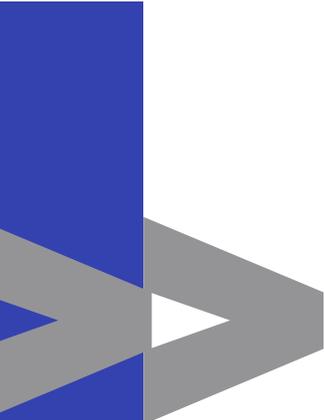
de l'environnement accompagné de mesures du genre « flexsécurité danoise ». Un programme menant à la diversification des propriétaires des moyens de production, dont l'amplification des coopératives et de l'économie sociale. Un programme venant aussi sérieusement corseter

les acteurs financiers qui désormais ont le dessus sur l'économie réelle et donc sur le travail.

Pourquoi un tel souhait? Parce que dans notre société, il n'y a qu'une seule source de création de la richesse, et cette source réside dans le travail (salarié ou non). Il y a d'autres sources d'enrichissement personnel, mais ces sources n'ajoutent rien à l'enrichissement collectif. Il s'agit des accroissements de richesse attribuable à la spéculation, à un transfert de revenus ou, dit plus crûment, au « vol » (pour parler comme Proudhon).

Les nombreuses crises du XX^e siècle ont été accompagnées de grandes souffrances et ensuite de grands moments d'enthousiasme collectif, suivi d'un retour à la normale, retour à « l'anormale » également.

Au sujet de l'avenir, il faut se rappeler qu'il sera nécessairement fait du jeu et des rapports de force qui caractériseront la dynamique relationnelle entre les grands acteurs sociaux présents dans la société. Parmi ces grands acteurs, il y a des personnes qui créent la richesse et d'autres qui accaparent cette richesse. Nous continuerons de vivre dans un monde en mouvement et en interminable changement. Or, le changement peut emprunter des voies qui restaurent des aspects du passé ou qui mettent en place des institutions progressistes. Il se peut ensuite que surgissent des remises en question qui déboucheront sur l'adoption de contre-réformes. Il ne faut donc pas s'attendre, selon nous, à la fin de la conflictualité sociale au sortir de la présente crise de la COVID-19. La conflictualité correspond à une situation relationnelle qui se structure autour d'un enjeu qui a pour effet de polariser la position des protagonistes, ce qui est le propre des êtres sociaux que nous sommes. ■



MODÉLISER LES ÉPIDÉMIES : MATHÉMATIQUES, BIOLOGIE ET POLITIQUE

Timothée POISOT

Professeur au Département de
sciences biologiques,
Université de Montréal.

Cela fait maintenant plus d'un siècle que les épidémiologistes s'intéressent à la modélisation des maladies infectieuses. Les études pionnières d'Anderson McKendrick et William Kermack ont proposé une série d'équations visant à prédire comment une population sera affectée par une maladie lorsque le risque de contamination varie à travers les différents groupes d'âge.

Leurs travaux ont établi les bases de milliers d'articles scientifiques qui ont permis de répondre à de multiples questions fondamentales en santé publique et en épidémiologie. Est-ce qu'une épidémie va se déclencher (quel est le fameux R_0)? Quelle proportion de la population aura été infectée à la fin de l'épidémie? Combien de personnes faut-il vacciner pour contrôler et éventuellement éradiquer une maladie infectieuse? Toutes ces interrogations sont en fait des questions d'ordre *mathématique*, auxquelles les modèles apportent des réponses... *mathématiques*.

Des mathématiques à la santé publique

Utiliser un modèle mathématique pour comprendre un système biologique, c'est comme faire voler un avion en papier : on peut développer des intuitions sur la portance, sur la forme des ailes, sur la résistance de l'air... mais on n'en retire pas vraiment les informations nous permettant de faire voler un avion réel. Les épidémiologistes qui ont poursuivi les réflexions de Kermack et McKendrick l'avaient d'ailleurs bien compris. C'est pourquoi ils ont eu tendance à *simplifier* leurs modèles.

L'utilisation d'un modèle mathématique ne vise généralement pas la compréhension d'*une épidémie spécifique* (par exemple la COVID-19). Plutôt, les modèles permettent de décrire comment *les épidémies* se propagent, dans le monde abstrait des mathématiques.

Il ne fait aucun doute que les outils mathématiques de modélisation des épidémies

« La difficulté du travail de prédiction provient du fait qu'il faut faire communiquer au moins deux mondes : les abstractions mathématiques et le monde réel. Dans le cas des maladies infectieuses, cela veut dire la réalité du système de santé, mais aussi celle des décisions politiques! »

sont importants. Même à l'aide d'un modèle très simple, un chercheur peut diminuer le taux de transmission afin de visualiser la courbe qui s'aplatit; identifier les caractéristiques de l'épidémie qui prennent le plus de temps à disparaître; observer la diminution du nombre total de personnes malades en même temps. De plus, les modèles nous permettent de confirmer que la distanciation sociale, ça marche!

Ce qu'on ne peut pas faire avec un modèle simple, en revanche, c'est prédire combien de personnes seront malades dans notre quartier, dans notre province, ou dans le monde. Pour ça, il faut faire un vrai travail de *prédiction*, et il s'agit d'un défi de taille.

De la description à la prédiction

La difficulté du travail de prédiction provient du fait qu'il faut faire communiquer *au moins* deux mondes : les abstractions mathématiques et le monde réel. Dans le cas des maladies infectieuses, cela veut dire la réalité du système de santé, mais aussi celle des décisions politiques!

Si on ignore la décision soudaine du gouvernement du Québec de ne plus faire de différence entre les cas confirmés et les cas supposés de COVID-19, cela pourrait amener les chercheurs à créer un modèle de prédiction erroné. En bref, les systèmes épidémiques et pandémiques répondent à leurs propres contraintes biologiques, mais aussi à des

décisions externes. Saisir cette subtilité dans les modèles exige une étroite collaboration entre une grande diversité d'acteurs. Ce n'est pas un exercice académique, même pas un exercice mathématique : c'est surtout un exercice de communication et d'accès à l'information.

L'apport de l'intelligence artificielle

On a de plus en plus tendance à se tourner vers l'intelligence artificielle (IA). Cette méthode donne souvent des prédictions très précises. Mais sont-elles *utiles*? Ce qui reste particulièrement complexe, c'est de lier les prédictions de l'IA aux connaissances des biologistes. Ce n'est pas seulement parce que les algorithmes peinent à intégrer ces connaissances, mais aussi parce que les savoirs des biologistes sont souvent difficiles à comprendre pour les non-initiés.

Pour réagir rapidement à une pandémie, nous avons *besoin* de tous ces ingrédients : des prédictions précises, qu'on peut interpréter et comprendre, et qui nous éclairent sur les mécanismes qui régissent les épidémies. Parce qu'alors même que nous subissons les effets de la COVID-19, il faut se préparer à la prochaine épidémie.

Tout ceci doit nous motiver à repenser la formation des biologistes. Que ce soit pour les épidémies, pour les changements climatiques, pour les déversements pétroliers, pour l'étalement urbain; il va falloir faire plus de prédictions, et plus vite. On ne peut pas simplement se débarrasser du problème en supposant que l'IA va faire ce travail pour nous. Les universités québécoises devraient donc se donner les moyens de former des biologistes polyglottes, capables de communiquer leur expertise d'une façon qui soit accessible aux non-biologistes. Les biologistes gagneront aussi à être à l'aise autant avec un sarrau et des jumelles que devant un ordinateur. C'est ainsi que nous comprendrons comment les nouvelles méthodes de la science des données peuvent amplifier notre impact positif sur la société. ■

UNE BIOÉTHIQUE AXÉE SUR LA JUSTICE

Vardit RAVITSKY

Professeure à l'École de santé publique, présidente de l'Association internationale de bioéthique, Université de Montréal

La COVID-19 rend la bioéthique plus pertinente que jamais. Les dilemmes éthiques soulevés par la pandémie sont urgents et déchirants. Qui devrait avoir accès à un respirateur si nous n'en avons pas assez? Comment protéger les plus vulnérables (personnes handicapées ou âgées) contre la discrimination face à des décisions de triage difficiles? Comment concilier le besoin de surveillance et le respect de la vie privée? Comment harmoniser les libertés individuelles et l'intérêt public de garder les gens confinés?

Ces questions ne sont pas nouvelles pour les bioéthiciens. Mais la nécessité d'y répondre de toute urgence, à l'échelle mondiale et dans des

« La bioéthique devrait démontrer du courage moral en rendant explicites les justifications des décisions d'allocation et en s'assurant qu'elles soient équitables, cohérentes et transparentes. »

contextes très concrets, crée des circonstances sans précédent. Est-ce une occasion pour la bioéthique de tirer des leçons importantes? À quoi devrait ressembler la bioéthique post-COVID-19?

La bioéthique est née dans les années 1950-1960 en réaction aux atrocités de la Seconde Guerre mondiale et aux violations extrêmes des droits de la personne dans la recherche médicale. Elle s'est donc historiquement concentrée sur la lutte contre le paternalisme médical et la protection des droits individuels dans un contexte occidental – principalement américain. Elle a produit un corpus impressionnant de travaux sur l'autonomie personnelle, le droit des patients et des participants à la recherche de déterminer la manière dont ils veulent être traités, et leur droit au consentement éclairé pour toute intervention.

Mais la bioéthique a été plus lente, voire moins efficace, dans l'élaboration de cadres conceptuels et politiques en matière de justice. Elle n'a pas consacré la même énergie intellectuelle à traiter les questions liées aux familles et aux communautés culturelles. Ce n'est que plus tard

qu'elle a commencé à développer des outils pour traiter de l'éthique de la santé publique.

La COVID-19 met l'accent sur notre interdépendance. Le virus nous menace tous et nécessite une réponse mondiale. La crise nous a également montré que les actions de chacun ont des répercussions importantes sur les autres. L'héritage de la COVID-19 pour la bioéthique pourrait bien être un virage radical vers des problématiques nécessitant une reconnaissance croissante et une résolution plus rapide.

Tout d'abord, la justice distributive. La bioéthique devrait reconnaître le besoin urgent de développer des outils conceptuels et pratiques plus nuancés pour l'allocation des ressources, bien au-delà du contexte d'une pandémie. Bien que la COVID-19 ait souligné dramatiquement le fait que nos ressources sont limitées, cela sera tout aussi vrai post-pandémie. Trop souvent l'allocation est faite de manière implicite. La bioéthique devrait démontrer du courage moral en rendant explicites les justifications des décisions d'allocation et en s'assurant qu'elles soient équitables, cohérentes et transparentes.

Deuxièmement, à l'avenir, la bioéthique devrait porter davantage attention au contexte plus large dans lequel s'inscrivent les soins de santé. Les défis éthiques liés à la santé ne commencent pas lorsque nous sommes malades et avons besoin de soins médicaux. Ils sont toujours présents, car notre santé dépend de notre statut socio-économique et de la manière dont nous sommes intégrés dans les familles et les communautés. La bioéthique post-COVID-19 devrait prendre du recul par rapport aux conceptions des individus en tant que décideurs autonomes et isolés, et consacrer plus d'énergie à comprendre les gens dans leurs réseaux sociaux et culturels.

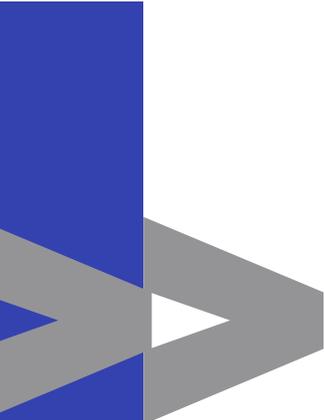
Troisièmement, la bioéthique devrait creuser encore plus les aspects mondiaux des dilemmes qui la concernent. Elle devrait reconnaître notre connectivité, non seulement au sein de nos sociétés locales, mais aussi en tant que membres

d'une communauté mondiale. Il est important de reconnaître nos obligations réciproques au-delà des frontières, pas seulement à l'intérieur de celles-ci, et l'impact de nos décisions locales sur d'autres régions, en particulier celles qui

« La bioéthique post-COVID-19 devrait prendre du recul par rapport aux conceptions des individus en tant que décideurs autonomes et isolés, et consacrer plus d'énergie à comprendre les gens dans leurs réseaux sociaux et culturels. »

sont défavorisées. La réflexion bioéthique sur la justice a regrettamment négligé la perspective mondiale. La COVID-19 devrait nous pousser à réorienter notre vision.

Les tâches conceptuelles qui nous attendent sont colossales, voire intimidantes. Elles émergent du moment riche d'enseignements qu'est la pandémie. Issue d'une histoire où l'accent était mis sur l'autonomie individuelle dans des contextes locaux, la bioéthique post-COVID-19 devrait relever les défis posés par une quête de justice dans un contexte mondial. Elle devrait souligner l'équité, la transparence, la confiance, la solidarité et la compassion comme valeurs phares. Cela saura être un héritage positif des temps difficiles que nous vivons actuellement. ■



FINANCER LA TRANSITION INDUSTRIELLE

Hubert RIOUX

Chercheur à l'École nationale d'administration publique et chargé de projet à l'Institut de recherche en économie contemporaine

Dans la foulée de la crise financière de 2008, les économies avancées avaient déjà renoué avec les subventions industrielles, l'investissement public dans les secteurs de pointe, la protection des sièges sociaux et autres « champions nationaux », bref, avec un certain nationalisme économique. Ce nationalisme ne s'est effectivement pas incarné prioritairement sous la forme de tarifs commerciaux, mais par le biais de la finance entrepreneuriale et industrielle.

Entre 2007 et 2015, par exemple, les actifs des fonds souverains du monde entier sont passés de 3000 à 7000 milliards de dollars US. Une multitude de banques publiques d'investissement ont également été mises sur pied depuis, tant par les économies occidentales que chez les dragons asiatiques. La reprise économique qu'il incombera aux États d'initier, d'orienter et surtout de financer dès maintenant aura pour effet d'accentuer ces tendances, puisque la recherche d'autarcie agroalimentaire et industrielle s'accompagnera des impératifs de la transition énergétique.

Cette dernière, pour laquelle la conjoncture actuelle offre une opportunité en or, devra pourtant faire face à la frilosité du secteur financier privé et aux prix historiquement bas des énergies fossiles. C'est pourquoi le capital de développement public québécois devra soutenir activement les ambitieux chantiers qui nous attendent, tout comme il a permis les modernisations énergétique et industrielle rapides ayant marqué la Révolution tranquille.

Le Québec jouit d'une longueur d'avance grâce à l'hydroélectricité, mais fait néanmoins face à d'immenses défis : électrification des transports, efficacité énergétique, revitalisation industrielle des régions périphériques, déclin démographique. La transition énergétique *et* le développement régional devront donc être au cœur de la prochaine politique industrielle québécoise. Pour peu qu'on s'en donne l'ambition, l'écosystème financier du Québec saura nous en fournir les moyens.

La réforme d'Investissement Québec (IQ) devra d'abord accoucher d'un volontarisme accru, pour en faire notre véritable banque

nationale (et verte) d'investissement. Les fonds de travailleurs, le Mouvement Desjardins puis la Caisse de dépôt et placement devront également mettre l'épaule à la roue. À cet égard, un éventuel « comité stratégique commun » permettrait de coordonner l'action de tous ces acteurs publics et parapublics.

Ce comité pourrait par exemple élaborer notre première doctrine de protection des champions nationaux et des sièges sociaux, puis organiser, en concertation avec le gouvernement, les minorités de blocage nécessaires à cette fin. La gestion du nouveau « Fonds pour la croissance des entreprises québécoises et la protection des sièges sociaux » pourrait contribuer à cet effort.

Si le développement industriel et régional doit d'ailleurs être au cœur de la réforme d'IQ, la transition énergétique y apparaît d'une manière plus marginale. Il est impératif que cela change. Les plus importantes banques publiques d'investissement du monde l'ont bien compris et priorisent désormais le développement régional, la relève entrepreneuriale, la protection de la propriété nationale des filières industrielles stratégiques, mais aussi la transition verte.

C'est le cas de la fameuse KfW allemande, de la jeune Banque publique d'investissement française, ou même de la Banque nationale d'investissement écossaise en devenir. À l'image de celles-ci, on pourrait songer à augmenter les moyens d'IQ au-delà de la capitalisation supplémentaire prévue d'un milliard, en lui permettant par exemple d'émettre des obligations vertes garanties par l'État. Celles-ci faciliteraient la mobilisation du capital institutionnel et bancaire, générant un effet levier au bénéfice de la transition énergétique.

IQ devrait ensuite se fixer d'ambitueuses cibles d'investissement vert et régional, voire même procéder à des appels d'offres visant le développement de secteurs stratégiques. Le financement de circuits courts de production énergétique, de même que des filières éoliennes, de la biomasse et des biocarburants, de la géothermie et de l'hydrogène devrait être

priorisé. L'appui à l'organisation de réseaux régionaux de production, de transformation puis de distribution des produits agroalimentaires et forestiers devra aussi être intensifié.

« Les plus importantes banques publiques d'investissement du monde [...] priorisent désormais le développement régional, la relève entrepreneuriale, la protection de la propriété nationale des filières industrielles stratégiques, mais aussi la transition verte. »

La capitalisation par IQ de fonds de capitaux de risque privés, qui concentrent actuellement l'investissement dans les zones urbaines, devrait par ailleurs céder la place aux participations directes. De nouveaux fonds publics régionaux et locaux co-capitalisés par IQ ou par le Fonds du développement économique pourraient être créés à cette fin.

Les incubateurs régionaux d'entreprises, y compris agricoles, devront également être multipliés, tout comme les interventions en soutien à la relève entrepreneuriale et à la reprise collective des entreprises. Les nouveaux « comités régionaux » sur lesquels siègera IQ devront pour leur part permettre une coordination beaucoup plus soutenue avec les caisses populaires, les pôles d'économie sociale, les MRC et les autres parties prenantes.

À moyen terme, toutefois, il faudra bien finir par soulever à nouveau la question qui fâche : celle des contradictions inhérentes à notre relation à l'État fédéral canadien, qui continuera pour sa part de subventionner l'industrie pétrolière et gazière à coup de dizaines de milliards, dont un cinquième provient de l'assiette fiscale québécoise. ■

DIÈTE TOURISTIQUE : REPENSER LA MOBILITÉ

Marco ROMAGNOLI

Doctorant en ethnologie et patrimoine,
Université Laval

Catherine CHARRON

Ethnologue et codirectrice de
l'organisme Les Forges de Montréal

Le Québec est « sur pause » depuis deux mois, et notre regard se dirige de plus en plus vers l'après-COVID-19. Des réflexions concrètes s'ébauchent quant à la revitalisation du secteur touristique, mis à mal par la fermeture des frontières et par les interdictions de déplacement. Les flux des voyageurs sont immobiles et la mosaïque du secteur touristique mondial – composée d'hôtels, de restaurants, de musées, de sites patrimoniaux – accuse de fortes pertes sur tous les plans.

« Ça va bien aller », le slogan consacré sous forme d'arc-en-ciel évoque la promesse d'un retour éventuel à la « vie normale ». Il nous fait penser au jour convoité où l'on pourra à nouveau sortir avec nos amis, ou simplement éviter les longues files au supermarché. Mais l'enjeu véritable, tant touristique que moral, est de savoir si on continuera à voyager comme on le faisait avant cette pandémie.

Tourisme de masse : un modèle dépassé

Au royaume du tourisme de masse, il est impossible de ne pas voir d'un œil nouveau les pratiques qui découlent, par exemple, du tourisme de croisière. Un coup de barre pour un changement de cap s'impose. Ce type de tourisme avait atteint une telle force qu'il prenait la forme d'un tsunami, tant humain qu'environnemental. Plusieurs mouvements de contestation, comme *#TouristsGoHome* à Barcelone ou à Venise, ont émergé dans ces villes littéralement envahies chaque année.

« ... on peut s'attendre à ce que les artistes, les artisan-e-s et les entreprises culturelles locales se fassent les porte-étendards du patrimoine québécois, dans toute la variété qui l'anime. »

Le tourisme de masse a engendré l'écllosion d'une haine de l'étranger chez les résidents locaux, et parfois même une forme de racisme à leur égard. La COVID-19 amplifiera-t-elle ce phénomène? Dans tous les cas, le tourisme de masse a des effets pervers : les commerces locaux qui bénéficient des retombées ont développé une dépendance face à ce modèle d'affaires. Souhaiterons-nous accueillir de nouveau cette marée humaine pour des motifs purement économiques? Ou la solution résiderait-elle plutôt dans une véritable « diète touristique »? La COVID-19 nous commande une réflexion fondamentale à ce sujet.

« De consommateurs boulimiques de voyages sous l'emprise d'une voracité d'apparence, saurons-nous opter pour une façon de voyager qui soit plus responsable, durable et sensible tant pour notre environnement que pour les êtres humains qui l'habitent? »

Tourisme culturel régional : l'achat local pour une renaissance économique

Au Québec, les agences touristiques régionales s'activent déjà pour se démarquer et promouvoir les attraits de leur région. On peut voir par exemple *Tourisme Côte-Nord* jouer avec les mots dans une publicité mêlant les spécificités régionales et les consignes de la santé publique (1 marsouin = 2 mètres). Et ceci n'est que le début d'une campagne de promotion nationale encore plus vaste. Plus que jamais, on peut s'attendre à ce que les artistes, les artisan-e-s et les entreprises culturelles locales se fassent les porte-étendards du patrimoine québécois, dans toute la variété qui l'anime. Leur rôle sera d'attirer les visiteurs afin de relancer l'économie locale.

Tel qu'annoncé par les autorités publiques, l'ensemble des festivals et des événements culturels sont maintenant annulés pour la saison estivale prochaine. Il faudra faire preuve d'inventivité et de résilience, alors que ces grands événements, certes lucratifs, incarnent aussi une fierté aux couleurs locales ou régionales. Et ce ne sont pas que les géants de l'industrie qui écopent; la saison des Pow-Wow des Premiers Peuples ne pourra pas davantage pas avoir lieu cette année. C'est là qu'on voit que la COVID-19 atteint toutes les cultures et chacun de leur mode d'expression.

Tourisme solidaire et durable

La COVID-19 modifiera les comportements humains en général, et donc les comportements touristiques en particulier. On ne visitera plus de la même manière ni pour les mêmes raisons. Au Québec, le mouvement de solidarité qui se ressent pourrait prendre la forme d'un appui encore plus massif pour la consommation locale, et se traduire par un tourisme régional accru. Espérons que notre gouvernement et diverses ses agences investissent massivement dans la promotion des régions et de leur attrait culturel afin de sensibiliser la population à l'immense beauté qu'elles renferment.

Repenser la mobilité collective post-COVID-19 impose de faire des choix empreints de durabilité et de solidarité sociale. Elle engage à se satisfaire des produits et des lieux près de chez soi, plutôt que de vouloir à tout prix consommer ce qu'on ne retrouverait qu'ailleurs. Il s'agit d'une opportunité pour nous redécouvrir.

De consommateurs boulimiques de voyages sous l'emprise d'une voracité d'apparence, saurons-nous opter pour une façon de voyager qui soit plus responsable, durable et sensible tant pour notre environnement que pour les êtres humains qui l'habitent? ■



LA COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE

Josée THIVIERGE

Chercheuse, ÉCOBES - Recherche et transfert

Suzie TARDIF

Chercheuse, ÉCOBES - Recherche et transfert

Nadine ARBOUR

Directrice, ÉCOBES - Recherche et transfert

Avec la crise de la COVID-19, les élèves ont quitté abruptement leur établissement scolaire au printemps dernier. Tandis que certains d'entre eux, du préscolaire et du primaire, ont repris le chemin de l'école, les jeunes du secondaire ont été invités à consolider leurs apprentissages à distance. Le tout s'est effectué à géométrie variable puisque le milieu scolaire, tout comme le reste de la société, n'a guère eu le temps de se préparer au confinement. Ce qui demeure certain, c'est que de nombreux changements sont à prévoir dans les écoles québécoises à l'automne 2020.

Dans le contexte où plusieurs défis se poseront aux élèves et au personnel scolaire, il s'avère essentiel de maintenir une communication et une collaboration de qualité avec les familles.

Comme nul ne connaît les mesures qui seront en vigueur l'automne prochain, les technologies numériques seront sans doute de précieux outils pour faciliter cette collaboration. Depuis quelques années, les écoles se sont d'ailleurs de plus en plus tournées vers le numérique pour informer et communiquer avec les familles.

« Si ces technologies s'avèrent des outils de communication généralement efficaces pour joindre les parents, diverses recherches montrent toutefois qu'elles peuvent aussi contribuer à la mise en place d'inégalités d'accès et d'usages. »

Si ces technologies s'avèrent des outils de communication généralement efficaces pour joindre les parents, diverses recherches montrent toutefois qu'elles peuvent aussi contribuer à la

« En cette période de changement accéléré imposé par la pandémie du COVID-19, la collaboration et la communication efficace avec les parents constituent plus que jamais des atouts essentiels de la réussite scolaire de leur enfant. »

mise en place d'inégalités d'accès et d'usages, et ce, particulièrement dans les milieux moins favorisés dans lesquels on observe un moindre accès et des usages plus limités aux technologies numériques. Il y a d'abord des disparités dans l'accès aux divers équipements informatiques (ordinateurs, téléphones intelligents, etc.), ainsi qu'à l'accès au réseau Internet haute vitesse, condition essentielle à l'utilisation efficace des applications les plus avancées du Web interactif. À titre d'exemple, une enquête récente du CÉFRIO (2018) a révélé que la proportion de non-utilisateurs d'Internet est significativement plus élevée chez les adultes québécois détenant une scolarité primaire ou secondaire (13 %) que chez ceux ayant poursuivi des études universitaires (2 %). À ces différenciations d'équipement s'ajoutent des inégalités au chapitre de l'appropriation, de l'apprentissage et de l'utilisation des outils numériques.

Dans cet ordre d'idées, une étude qualitative exploratoire menée en 2018 par le centre ÉCOBES – Recherche et transfert du Cégep de Jonquière a montré qu'un grand nombre de parents sont nettement moins bien outillés et éprouvent d'importantes difficultés à utiliser les outils numériques. La communication du milieu scolaire avec ces parents « à la marge du monde virtuel » pose des défis particulièrement importants, lesquels ne sont pas près d'être

atténués par les règles de distanciation physique qui limitent les liens sociaux. La collaboration avec les parents s'avérant essentielle à la réussite et à la persévérance scolaires des jeunes, les écoles doivent être conscientes que certains parents rencontrent des difficultés importantes qui limitent leur utilisation des TIC. Elles doivent privilégier la mise en place de sites simples, attrayants, bien vulgarisés et imagés; faciliter l'accès aux outils numériques et en simplifier la navigation; et, enfin, leur offrir du soutien et de la formation.

Dans cet ordre d'idées, le projet de recherche mené par ÉCOBES a permis l'élaboration d'un webdocumentaire (www.familledunumerique.ca). Familles à l'ère du numérique vise à sensibiliser les parents et les intervenants des milieux scolaires et communautaires aux nombreux défis posés par le numérique à la communication école-famille. Accessible par Internet, il s'appuie sur une navigation simple, mais ludique, un design coloré et attrayant, et il présente des vidéos, des animations et des bandes dessinées directement liées aux résultats du projet.

En cette période de changement accéléré imposé par la pandémie du COVID-19, la collaboration et la communication efficace avec les parents constituent plus que jamais des atouts essentiels de la réussite scolaire de leur enfant. ■



MIEUX SOUTENIR LES RÉSEAUX D'ACTION COLLECTIVE LOCALE

Nassera TOUATI

Professeure et directrice scientifique de l'équipe de recherche sur la gouvernance et l'articulation des réseaux de solidarité, École nationale d'administration publique

La crise que nous vivons actuellement, liée à l'épidémie de la COVID-19, n'est pas uniquement sanitaire et économique. Elle est aussi une crise sociale. Au Québec, les réseaux locaux d'action collective devront donc faire partie de la solution.

En effet, les analyses empiriques démontrent que la mise en place d'une solution à des problèmes complexes ne peut pas passer uniquement par l'implantation de modèles universels. Elle doit s'adapter à la réalité de chaque territoire, d'où l'intérêt de l'approche, dénommée « nouveau localisme », qui accorde plus d'autonomie aux gouvernements locaux, appelés à collaborer avec différents partenaires pour élaborer des solutions pragmatiques et novatrices aux problèmes qu'ils jugent prioritaires.

Au Québec, sur le terrain, les organismes communautaires, les citoyens, les entreprises privées, les institutions publiques travaillent déjà ensemble dans différents territoires pour répondre aux besoins de base des populations les

plus vulnérables. Des cellules de gestion de crise se sont rapidement organisées, dans différents milieux.

« Les municipalités récemment promues « gouvernements de proximité » ont une opportunité pour s'investir dans ces réseaux œuvrant au développement social de leur communauté. Reste à savoir si les municipalités pourront jouer efficacement ce rôle. »

La gestion de l'après-crise va demeurer à l'agenda de ces réseaux. Les municipalités récemment promues « gouvernements de proximité » ont une opportunité pour s'investir dans ces réseaux œuvrant au développement social de leur communauté. Reste à savoir si les municipalités pourront jouer efficacement ce rôle. Cela va dépendre entre autres du leadership des gouvernants, de leur marge de manœuvre, des

moyens financiers et des compétences dont elles disposent et de leur capacité à changer la culture organisationnelle : désormais, les municipalités devront changer leurs façons d'interagir avec les citoyens pour faire de ces derniers de véritables vecteurs de transformation sociale.

Au-delà du rôle des municipalités, plusieurs analystes arguent que la collaboration entre les acteurs concernés est un ingrédient essentiel à la réponse aux besoins complexes des populations vulnérables : elle permet une meilleure gestion des interdépendances. Nous avons simplement à penser à l'ampleur des services requis pour la sortie de l'itinérance (logement, santé et

« Ainsi, il apparaît que l'amélioration de l'efficacité de l'action collective locale requiert un renouvellement des pratiques de gouvernance, à tous les niveaux et entre niveaux. »

services sociaux, employabilité, etc.), impliquant plusieurs organisations. La collaboration peut aussi soutenir les processus d'innovation par le développement d'une synergie favorable à la créativité et par la mobilisation des ressources nécessaires à l'implantation des innovations.

Il faut dire que l'action en réseau, au niveau local, a largement dépassé le stade des discours au Québec. Depuis plusieurs années déjà, des efforts considérables ont été consentis pour développer des pratiques plus collaboratives. L'analyse critique des retombées de ces réseaux fait état de résultats variables. Plusieurs éléments entravent l'efficacité de l'action locale. On constate notamment que les modes de financement des organismes communautaires, par projets, créent une certaine compétition nuisant à l'efficacité de l'action collective.

De même, les mécanismes de reddition de compte en place font en sorte que certains acteurs ne perçoivent pas leurs interdépendances et ne sont donc pas incités à collaborer. Aussi,

la révision des modalités d'évaluation de la performance constitue certainement un enjeu de taille si on veut renforcer la collaboration.

Cette évaluation de la performance doit prendre acte de sa dimension collective. Elle gagne aussi à intégrer les effets intangibles de l'action en réseau. Ces aspects sont actuellement fortement négligés : les interactions de toutes sortes (réseaux formels et informels, lieux d'échanges courants) sont beaucoup moins documentées et les variables écologiques (attributs de l'ensemble du milieu, tel le climat d'affaires) seulement effleurées par quelques qualificatifs généraux. Or, ces variables écologiques tiennent une place importante dans les discours sur l'identité locale et sur les conditions d'efficacité collective.

L'enjeu de l'appréciation de la performance concerne aussi les paliers supérieurs de gouvernance : le renforcement de la collaboration au niveau local ne serait pas possible si le fonctionnement en silos, dû entre autres aux modalités de mesure des résultats, est maintenu au niveau central. Il y a déjà eu, au Québec, des initiatives d'intégration des politiques publiques qui ont été plus ou moins fructueuses. Les expériences internationales nous enseignent que de telles initiatives ne peuvent pas réussir sans un appui politique fort et sans un réseau d'acteurs engagés et compétents.

Ainsi, il apparaît que l'amélioration de l'efficacité de l'action collective locale requiert un renouvellement des pratiques de gouvernance, à tous les niveaux et entre niveaux. Les résultats de la recherche suggèrent qu'il s'agit de mettre en œuvre des processus de gouvernance répartis et coordonnés se traduisant par le renforcement de deux types de capacité : la capacité d'auto-organisation, conférant aux acteurs locaux une certaine autonomie opérationnelle pour permettre la créativité, et la capacité d'apprendre de son environnement. Et pour cela il est nécessaire d'instaurer une dynamique plus partenariale entre les niveaux de gouvernance.

Tout un changement! ■

POUR ÉVITER DE « SE LAVER LES MAINS » FACE AUX INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DE SANTÉ

Christine VÉZINA

Professeure à la Faculté de droit et coresponsable du Groupe d'études en droits et libertés (GEDEL),
Université Laval

A lors qu'en temps de paix sanitaire, les inégalités socio-économiques et d'accès aux soins se vivent par les personnes les plus vulnérables de notre société dans la complète invisibilité, la pandémie de COVID-19, comme d'autres crises et épidémies survenues dans le passé, agit comme un puissant révélateur de ces inégalités.

Telle une « faille » – comme le présentait Aurélie Lanctôt dans sa chronique du 20 mars 2020, dans *Le Devoir* – qui oriente la lumière sur les effets des politiques néo-libérales sur les personnes vivant en situation de vulnérabilité, la pandémie témoigne des manquements de l'État, répétés dans le temps, à s'acquitter des obligations que lui impose le Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels que le Canada et le Québec ont ratifié en 1976 (le « PIDESC »).

Les salaires précaires, l'insécurité alimentaire, les problèmes d'accès aux logements abordables,

« Telle une « faille », qui oriente la lumière sur les effets des politiques néo-libérales sur les personnes vivant en situation de vulnérabilité, la pandémie témoigne des manquements de l'État. »

les évictions, la pauvreté, l'itinérance, les insuffisances du réseau de la santé et des services sociaux, dont les soins déficients en CHSLD, ne sont pas des phénomènes inévitables, fruits du hasard ou des mauvaises conjonctures. Ils découlent des décisions qui sont prises par les autorités gouvernementales et qui sont dénoncées depuis de nombreuses années par les Rapporteurs spéciaux des Nations Unies et par le Comité des droits économiques sociaux et culturels des Nations Unies, chargé du suivi de la mise en œuvre du PIDESC. Ce dernier recommandait d'ailleurs, en 2016, au Canada et

« Quoiqu'en disent les autorités gouvernementales et quoiqu'en pensent les PDG des multinationales disposées à partager d'infimes pourcentages de leur richesse, la création et le maintien d'un filet social n'est pas une affaire de bénévolat ou de charité. »

aux provinces, d'augmenter le salaire minimum « de manière à garantir à tous les travailleurs et leur famille une existence décente », ainsi que les taux de prestations sociales, pour qu'ils soient « portés à des niveaux qui permettent une existence décente aux bénéficiaires et à leur famille établissant ainsi un filet de sécurité efficace en matière de revenus », l'adoption de mesures pour permettre l'accès à des logements abordables et pour mettre fin à l'insécurité alimentaire.

Quoiqu'en disent les autorités gouvernementales et quoiqu'en pensent les PDG des multinationales disposées à partager d'infimes pourcentages de leur richesse, la création et le maintien d'un filet social n'est pas une affaire de bénévolat ou de charité. Les droits économiques sociaux et culturels imposent des obligations contraignantes aux États pour assurer, au minimum, la satisfaction des besoins essentiels de toutes et tous, sans discrimination, en accordant une priorité aux besoins des personnes les plus vulnérables.

Le risque est grand qu'au lendemain de la crise, les autorités cessent de voir, d'entendre et de parler des conditions de vie inacceptables des pauvres, des exclus et des marginalisés et que le premier ministre cesse de s'indigner face aux « histoires qui sont inacceptables au Québec » comme celle « des gens qui n'auraient pas d'argent pour nourrir leur famille ». Les « bons pauvres », ceux frappés momentanément par la crise, auront retrouvé le salut de la vie active, et les autres,

ceux à qui nous refusons collectivement le droit à une vie digne, seront vite oubliés : la « faille » se refermera sur les violations des droits à la santé, au logement, à l'alimentation et à l'éducation qui sévissent dans l'indifférence.

L'impact économique de la lutte à la COVID-19 sera brandi haut et fort pour justifier les compressions budgétaires et la désolidarisation ordinaire. Il faudra se rappeler que si des compressions s'avèrent « nécessaires », ce qui exigera alors d'être démontré en toute transparence, elles devront, pour se conformer aux exigences du droit international, être « temporaires » et « proportionnées » et ne pourront en aucun cas être discriminatoires et « compromettre le contenu essentiel minimum des droits » économiques sociaux et culturels (Rapport de 2016, par. 10). Il faudra aussi mettre de l'avant que le PIDESC impose au Québec et au Canada diverses mesures, dont certaines sans aucune incidence budgétaire, pour activer la responsabilité collective à l'égard des personnes en situation de vulnérabilité. Et pour celles qui exigent d'investir des ressources, le Comité des droits économiques sociaux et culturels « engage » les autorités à adopter une « politique fiscale adaptée et socialement équitable ». Il réitérait cette recommandation, dans son Rapport de 2016, en raison des effets « des mesures d'austérité adoptées par certaines provinces » sur « les groupes et les personnes défavorisés et marginalisés ». ■

UNE TRANSITION VERS DES VILLES PLUS VERTES

Carly ZITER

Professeure au Département de
biologie, Université Concordia

A lors que la distanciation sociale restreint les déplacements des Québécois, les citoyens sont plus que jamais conscients de l'importance des espaces verts locaux. Pour eux, mettre leur quotidien « sur pause » signifiait souvent de sortir de la ville, pour aller camper, faire de la randonnée, pagayer dans les rivières qui traversent nos parcs nationaux. À cet égard, les spécialistes s'entendent pour affirmer que le temps passé dans la nature est essentiel pour la santé mentale et physique.

Il est donc problématique que plusieurs quartiers urbains ne disposent pas d'infrastructures vertes qui répondent à ce besoin. À Montréal, même les déplacements vers l'ouest de l'île, considérablement plus vert, ou du côté de notre cher mont Royal, sont découragés s'ils nous amènent hors de notre quartier résidentiel. Ces mesures de santé publique représentent un élément important pour « aplatir la courbe », comme le veut l'expression consacrée; et nous avons la chance, au Québec, que les fonctionnaires aient travaillé pour que les parcs municipaux locaux demeurent ouverts pour la pratique sécuritaire de plusieurs activités physiques. Mais ces espaces sont-ils suffisants? La présente crise sanitaire nous engage à y réfléchir, pour le long

terme : il s'agit d'une occasion unique pour plaider en faveur de villes plus vertes, et plus équitables.

Il faut cultiver notre jardin

Certains ont la chance d'avoir une cour extérieure privée. Les quelques mois à se tenir loin des parcs naturels et des sentiers publics peuvent leur sembler plus faciles à gérer. L'envie de plonger nos mains dans la terre et de faire pousser quelque chose pendant les périodes difficiles est souvent forte et, de fait, les magasins de semences se vantent de manquer de stocks.

« En tant qu'écologiste urbaine, j'estime qu'en consacrant plus de temps au développement de la nature hyperlocale, nous faciliterons la transition entre une pelouse parfaitement entretenue et l'intégration d'une riche dynamique de biodiversité dans notre environnement. Bref, comme le disait candidement Voltaire : « il faut cultiver notre jardin ».

Plusieurs experts s'attendent même à une prolifération de ce qu'on appelle les « jardins de la résilience » (en hommage aux « jardins de la victoire » en temps de guerre).

Or, le jardinage apporte non seulement des avantages pour la santé mentale de celles et ceux qui s'y adonnent, mais il est également source d'aliments locaux pour soi comme pour la communauté de première proximité. Plus encore, il regorge de ressources fondamentales pour nos « partenaires non humains » – les centaines d'espèces d'oiseaux et d'abeilles avec qui nous partageons la ville et qui bénéficient de nos plantations. En tant qu'écologiste urbaine, j'estime qu'en consacrant plus de temps au développement de la nature hyperlocale, nous faciliterons la transition entre une pelouse parfaitement entretenue et l'intégration d'une riche dynamique de biodiversité dans notre environnement. Bref, comme le disait candidement Voltaire : « il faut cultiver notre jardin ».

Du jardin secret au jardin commun

Cependant, l'accès à un espace vert privé est un luxe qui échappe à de nombreux résidents urbains. Pour la majorité d'entre nous, orphelins d'un jardin secret, ce sont les parcs locaux, même les trottoirs bordés d'arbres, qui offrent un répit au confinement de nos vies de plus en plus intérieures et « en ligne ». C'est pourquoi l'accès à un espace vert, à un jardin commun, ne devrait pas être considéré comme une simple commodité : c'est plutôt quelque chose d'essentiel pour la santé mentale et physique de toutes et tous. Pourtant, les citadins n'y ont pas tous accès; en fait, contrairement à la COVID-19, tous ne sont pas affectés de la même manière par ce problème.

Le déficit d'espaces verts locaux s'intensifie effectivement dans les quartiers à faibles revenus. Si ces quartiers accueillent une densité de population plus importante que la moyenne, ils

« Toutefois, un véritable changement vers des villes durables requiert un engagement à long terme. Pour semer de l'espoir, tâchons de canaliser l'énergie qui découle de cette prise de conscience accrue de l'importance de la nature urbaine, pour réfléchir à la manière dont les quartiers, construits pour les voitures, plutôt que pour les personnes, doivent être repensés complètement. »

hébergent toutefois beaucoup moins d'arbres, et disposent d'un nombre de cours privées moindre qu'ailleurs. Cette injustice environnementale, profondément ancrée dans l'écosystème de nos villes, apparaît depuis longtemps comme une évidence pour celles et ceux qui travaillent et étudient dans les domaines de l'aménagement urbanistique. Néanmoins, la COVID-19 permet de jeter une lumière nouvelle sur ce problème – surmontable –, et nous oriente vers une plus grande reconnaissance publique des conséquences qui en découlent.

Quelques propositions

Les villes ont les moyens de régler ce problème. Un point de départ serait de restreindre aux voitures beaucoup plus de segments du réseau routier urbain, augmentant ainsi considérablement l'espace pour les cyclistes et les piétons. Une autre option serait d'aménager plusieurs tronçons de rue à vitesse réduite.

Ces solutions à court terme sont certes intéressantes. Toutefois, un véritable changement vers des villes durables requiert un engagement à long terme. Pour semer de l'espoir, tâchons de canaliser l'énergie qui découle de cette prise de conscience accrue de l'importance de la nature urbaine, pour réfléchir à la manière dont les quartiers, construits pour les voitures, plutôt que pour les personnes, doivent être repensés complètement. ■

acfas.ca

Magazine de l'Acfas



Faire avancer
les savoirs